

ROMAGNAT clermont auvergne métropole



Bulletin municipal N°109 / Août 2022





DICTIONNAIRES D'ANGLAIS POUR LES CM2



page 14

>> DOSSIER

Sécurité routière, tous concernés

page 20

>> ENVIRONNEMENT

Découverte d'un papillon rare

page 24

>> TRAVAUX

Borne de recharge électrique

Infos pratiques

www.ville-romagnat.fr

MAIRIE

Château de Bezance 20 avenue de la République 63540 Romagnat

Services administratifs

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h Tél. 04 73 62 79 79 - accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Service aménagement et patrimoine

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h Tél. 04 73 62 79 99 - amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr

Police municipale

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 Tél. 04 73 87 58 53 - police-municipale@ville-romagnat.fr

Service éducation – jeunesse

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Tél. 04 73 62 79 51 - portail.famille@ville-romagnat.fr

✓ Service culture - sports - vie associative

Tél. 04 73 62 79 98 - billetterie@ville-romagnat.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 rue des Fours à Chaux 63540 Romagnat www.ville-romagnat.fr

Service social, repas à domicile, aide aux courses, accompagnement social, lieu information seniors

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (fermeture à 16 h 30 le vendredi).

Tél. 04 73 62 63 00 - service-social@ville-romagnat.fr

Multi-accueil « Gribouille et Carapate »

du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15

Tél. 04 73 62 60 14 - gribouille.carapate@ville-romagnat.fr

RAM (Relais d'assistants maternels)

lundi de 12 h à 17 h, mardi de 12 h à 14 h, vendredi de 11 h 30 à 13 h 30 Tél. 04 73 84 63 29 - 06 18 31 83 98 lea.bayle@ville-aubiere.fr

EHPAD LES TONNELLES

3 place François-Mitterrand 63540 Romagnat Tél. 04 73 62 73 20 - ehpad.lestonnelles@ville-romagnat.fr

Numéros d'urgence

- SAMU, Tél. 15
- Centre anti-poison Tél. 04 72 11 69 11
- Gendarmerie Tél. 17 04 73 62 60 64 cob.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Pompiers Tél. 18
- ✓ Toutes urgences (numéro européen) Tél. 112
- ✓ Dépannage électricité (ENEDIS) Tél. 09 726 750 63
- ✓ Dépannage gaz (GRDF) Tél. 0800 47 33 33
- ✓ Dépannage eau (SUEZ) Tél. 0977 401 135

Sommaire

>> LE MOT DU MAIRE	3
>> ACTUALITÉS	4
>> VOTRE VILLE	7
>> DOSSIER	14
>> ENVIRONNEMENT	20
>> TRAVAUX	23
>> SOLIDARITÉ	26
>> JEUNESSE	28
>> RETOUR EN IMAGES	33
>> CULTURE	36
>> METROPOLE	38
>> PAGES ASSOCIATIVES	39
>> LIBRE EXPRESSION	50

Conseil municipal

MAIRE

Laurent BRUNMUROL

ADJOINTS

Soizick BOUCHET, Jean FONTENILLE, Chantal LELIÈVRE, Philippe CEYSSAT, Jacques LARDANS, Marie-Jeanne GILBERT, Anne-Marie MOTA

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Christiane DEMOUSTIER, Anthony DE SOUSA, Jean-Louis CHAUVET, Hélène GAUTHIER-RASPAIL, Bertrand ZANNA, Annette BRUGIERE, Thierry MICHEL, Roland PETIT, Nathalie BARREIROS, Cédric VAUCLARD, Cécile MARY, Daniel RIEUTORD, Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Franck FARINA, Monique CHARTIER, Anthony FERRANDON, Delphine DUGAT, Laurent VALLENET

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS

Prenez rendez-vous avec les élus sur www.ville-romagnat.fr (rubrique votre ville / instances municipales / élus) ou adressezvous à l'accueil de la mairie au 04 73 62 79 79.



tous acteurs pour préserver notre qualité de vie!»

Madame, Monsieur, Chers Romagnatois,

La période estivale se termine, j'espère que vous avez profité de bons moments en famille et entre amis.

Fin juin, nous avons déjà eu les premières vaques de chaleur : le réchauffement climatique fait que nous devons modifier nos comportements, réduire l'impact des activités humaines. La collectivité se doit d'accélérer les investissements qui permettront de réduire notamment notre empreinte carbone. Nous travaillerons à la rentrée sur la végétalisation de la cour d'école Jacques-Prévert, tout en continuant l'isolation des bâtiments publics.

On souffle déjà la 1ère bougie : cela fait un an que la cuisine cantonale fonctionne. Après un démarrage un peu compliqué où il a fallu apprendre à travailler en équipe, à structurer les filières d'approvisionnement, à obtenir l'agrément d'exploitation, à s'habituer au matériel, nous pouvons être satisfaits de « Soyons cette belle réalisation : un équipement qualitatif pour les communes membres. La structure produit jusqu'à 1.300 repas de qualité par jour pour des usagers allant de la petite enfance jusqu'aux séniors.

Fiscalité communale

Pour la première fois depuis 2014, dans un contexte marqué par notamment une flambée des prix de l'énergie, le retour de l'inflation proche des 6 %, la revalorisation de 3.5 % du point d'indice pour les personnels de la fonction publique. le gel de la dotation de la taxe d'habitation malgré l'accroissement du nombre d'habitants, nous avons

dû augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022. Cette augmentation, suite à la réforme de la taxe d'habitation, ne peut se faire à présent que sur les taux des taxes foncières. Cette recette supplémentaire générée permettra à la commune de faire face aux différentes augmentations subies et de continuer d'investir pour le bien de

J'ai conscience de l'effort demandé à tous, dans cette période difficile mais cet effort est indispensable dans un budget contraint pour maintenir un service public de qua-

Lors de nos réunions de quartiers, pour la plupart d'entre vous, vous nous avez fait part de problèmes liés à la vitesse des véhicules moteurs, du non-respect de la signalisation routière, d'incivilités en tout genre... Régulièrement dans les bulletins municipaux, nous vous informons sur la réglementation sur le bruit, les déchets, les incivilités... Nous avons choisi cette fois-ci de consacrer plusieurs pages de ce numéro aux dangers du quotidien qui peuvent être évités si des efforts sont faits. Sovons tous acteurs pour préserver notre qualité de vie !

Bonne rentrée à tous!

Laurent BRUNMUROL

Maire de Romagnat Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole





Directeur de la Publication: Laurent Brunmurol, Maire - Coordination: Soizick Bouchet, Isabelle Buquellou-Philippon, Service communication Comité de lecture : Laurent Brunmurol, Soizick Bouchet, Chantal Lelièvre, Anne-Marie Mota, Christiane Demoustier, Isabelle Buguellou-Philippon, Monique Chartier, Maryse Roy, Anne-Marie Laydier - Mise en page et impression - SIC Impression - ZAC Champ Lamet - 4 rue André-Citroën -63430 Pont-du-Château - N°ISSN: 1283 - 5080 - Tiré à 4400 exemplaires En couverture: Remise des dictionnaires d'anglais aux CM2 partant au collège par les élus.

Bulletin municipal N°109 / Août 2022

Forum des associations

Fort du succès rencontré l'an dernier et du ressenti très favorable des bénévoles des structures associatives, le forum des associations romagnatoises est reconduit dans les allées du Parc de Tocqueville, il se tiendra donc le samedi 3 septembre de 9 h à 12 h 30.

Ce cadre verdoyant, paisible, est tout à fait adapté pour rencontrer les bénévoles du monde associatif romagnatois et découvrir de nouvelles disciplines.

Bien entendu si les conditions météorologiques sont défavorables, nous nous retrouverons aux mêmes horaires à la salle André-Raynoird.



Journées européennes du patrimoine

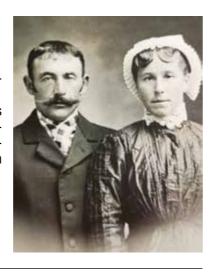
Une exposition intitulée « Au fil des modes en Auvergne, entre 1830 et 1930 » se déroulera à la Galerie du Parc, dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine. Proposée par la Pastourelle d'Auvergne, cette exposition présentera des pièces anciennes de costumes de différentes époques retraçant l'évolution des tenues vestimentaires, des différentes modes de notre région à partir de lithographies, photographies déposées aux archives départementales et photos de collections privées. Un défilé de mode sera présenté le dimanche 18 septembre à 15 heures.

Du 13 au 18 septembre 2022

du mardi au vendredi : de 15 h à 19 h

samedi et dimanche : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Gratuit





Salon cantonal du livre 2º édition

Le Salon Cantonal du Livre se tiendra le dimanche 20 novembre à la salle l'Affiche à Pérignat-lès-Sarliève. Ce rendez-vous culturel est très apprécié des lecteurs par le choix varié d'auteurs et d'ouvrages et par l'ambiance très conviviale de la journée. Autour de Serge Camaille, auteur régional et co-organisateur de cette rencontre, des auteurs de différents horizons ainsi que des exposants seront présents. Après Romagnat en 2021, cette édition cantonale se déroule à Pérignat-lès-Sarliève, avant d'être accueillie à Aubière en 2023.

Dimanche 20 novembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. L'Affiche à Pérignat-lès-Sarliève Entrée libre

Rencontres élus / citoyens à Opme

Retrouvez Hélène Gauthier-Raspail, Cécile Mary, Franck Farina, élus correspondants de proximité d'Opme, le samedi 26 novembre 2022 de 11 h à 12 h, à l'ancienne école, pour échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

La taxe foncière 2022

Au printemps, le conseil municipal a voté une augmentation du taux de la taxe foncière, la première depuis 2014 (voir bulletin municipal n°108 page 21). Elle est indispensable pour maintenir la qualité du cadre de vie et des services à la population malgré une conjoncture sanitaire et économique défavorable.

La métropole perçoit une part de la taxe foncière pour faire fonctionner différents services publics : la part « intercommunalité », la taxe ordures ménagères et la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Ces taux ont été relevés en 2022 et la taxe GEMAPI sera perçue pour la première fois cette année. Elle est calculée par la Direction Générale des Finances Publiques et son taux n'est pas connu au moment de la rédaction de cet article. La valeur locative cadastrale, base servant au calcul de cet impôt, a été revalorisée par l'Etat de 3,4 % pour 2022. Ce dernier prélève également des frais de gestion pour sa mission de calcul et de recouvrement.

Le tableau présente une simulation de l'augmentation de la taxe foncière par rapport à l'année dernière : un contribuable qui payait 1000 € en 2021 paiera environ 1160,41 € en 2022 (hors taxe GEMAPI, taxe spéciale et frais de gestion)

TAXE FONCIÈRE		Commune	Inter communalité	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	TOTAL
e s	Base valeur locative 2021	2051	2051	2051		
bât	Base valeur locative 2022	2121	2121	2121	2121	
S,	Cotisation 2021	788	49	164	0	1000
riét		891	60	210	non connu	1161
Prop	Evolution du taux entre 2021 et 2022	+9,35 %	+19,49 %	+23,91%		

+3,40%

Retransmission des conseils municipaux

Depuis 2021, les séances du Conseil municipal sont retransmises en direct sur la chaine YouTube de la Mairie de Romagnat. Après plusieurs tests, du matériel a été acheté pour équiper la salle du conseil. Trois caméras, une dizaine de micros

et des consoles pour assurer la régie et la diffusion permettent cette retransmission en direct.

L'installation est pilotée par deux agents de la commune qui ont reçu une formation.

Les conseils municipaux peuvent être visionnés en direct ou en différé et rendent compte des débats de cette assemblée.

Deux conseils municipaux sont prévus pour la fin de l'année, les 29 septembre et 8 décembre.



Publicité des actes

Depuis le 1^{er} juillet, le Code général des collectivités territoriales prévoit la mise à disposition des actes publiés par les communes de plus de 3 500 habitants sur leur site internet.

Cette obligation concerne les actes réglementaires (arrêtés régissant par exemple la circulation, le stationnement, les débits de boissons...) ainsi que le procès-verbal des conseils municipaux, des conseils d'administation du CCAS et la liste des délibérations examinées en séance.

La mise en ligne, d'une durée de 2 mois, confère à l'acte son caractère exécutoire.

Les actes publiés sont consultables sur le site www.ville-romagnat.fr dans la rubrique Votre-ville/instances-municipales/publicite-des-actes.

Aides financières accordées par la commune de Romagnat

Des aides pour soutenir la transition énergétique, préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie peuvent être attribuées aux Romagnatois.

Composteurs

- √ 30 % du coût de la dépense avec un maximum de 30 € pour un composteur en plastique
- ✓ 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 50 € pour un composteur en bois

Economie d'eau

- ✓ récupérateurs d'eau extérieurs simples : 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 100 € par cuve d'une capacité minimale de 300 litres
- ✓ dispositifs hydro-économes (chasse d'eau double débit, mousseurs sur les robinets et autres économiseurs d'eau…):
 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 100 €.

Ces deux aides sont cumulables et leur cumul est plafonné à 150 € par foyer.

Vélo à assistance électrique

✓ aide de 100 € (plafonnée à 25 % du montant TTC de la facture) pour l'achat d'un vélo électrique homologué ou d'un kit d'électrification neuf respectant la norme VAE. Le montant maximum est de 100 €.

Ravalement des façades dans les bourgs

✓ aide fixée à 15 % du montant hors taxes du devis établi par un professionnel, avec un plafond de 1 500 € pour les bâtiments des bourgs construits depuis plus de 20 ans.

Plus d'informations : www.ville-romagnat.fr (rubrique Cadre de vie, urbanisme / développement durable et habitat) ou en mairie.

NOUVEAU À ROMAGNAT

NATUROPATHIE

Eve de Revière

18 chemin de la Bezou Tél: 06 84 77 34 43 edr.naturo@gmail.com www.naturoreiki.fr

SOPHROLOGIE. HYPNOTHÉRAPIE

Emma Strozyk

9 rue du Café - Opme Tél. : 06 64 77 66 91

BEAUTÉ, BIEN-ÊTRE, SPA

L'Equinoxe (anciennement Aquarelle Beauté) Julie Roche

31 place du 8 mai Tél. 04 73 61 12 21

TATOUAGE

Suiam'Ink

3 bis place François-Mitterrand Tél. 07 45 60 76 75

Le gîte de l'école : un projet de copains devenu réalité

Guillaume est agriculteur bio. Zélie, sa compagne est maîtresse d'école, cela ne s'invente pas. Joran, quant à lui, est charpentier-couvreur. En 2018, ils ont acheté à la commune cette ancienne école, belle bâtisse de 120 m², située au 13 rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, sur la place du village d'Opme, en s'engageant à en faire un gîte.

Quatre ans plus tard, ils ont tenu parole et au-delà. Après de très gros travaux, réalisés par leurs soins, ils offrent aux voyageurs souhaitant faire étape ou séjourner plus longuement un lieu agréable, confortable et chaleureux, à la décoration pensée et respectueuse, comme familiale, avec vue sur la campagne ou le château. Trois chambres, dont un dortoir, permettent d'accueillir de 6 à 8 adultes. Idéalement situé, le gîte ouvert début mai est promis à un

bel avenir. Guillaume, Zélie et Joran ne seront pas avares non plus de conseils nature, bons plans et balades sportives ou familiales. Ils n'ont qu'un seul regret : ils auraient aimé pouvoir montrer à Marinette la nouvelle vie de son ancienne école.



Rugby: une fresque sur la tribune

Au mois de juin, quatre artistes du collectif de graffeurs Recycl'art Auvergne ont peint une fresque sur le mur de la tribune du terrain Michel-Brun. Auparavant complètement en béton brut, le mur a été partiellement repeint en jaune et noir, les couleurs de la ville, et les peintures évoquent l'importance du rugby à Romagnat.

Les peintres, Isaac Barreda, Newi, Récolorz et Lowhite, ont créé une composition dynamique et colorée. Différentes phases de jeu, une mêlée, une touche, une passe sont illustrées par des silhouettes en mouvement autour du ballon ovale et des buts. Le palmarès des deux clubs romagnatois, l'ASM Romagnat Rugby Feminin et l'AS Romagnat Rugby Masculin, est rappelé sous leurs blasons. Ils ont également peint les médaillons des deux boucliers de Brennus qui couronnent les championnes et champions de France chaque année.

Cette fresque a vu le jour grâce à une collaboration entre la municipalité et les clubs qui ont défini ensemble le cahier des charges. Ensuite, les graffeurs se sont relayés pendant cinq jours, et même plusieurs soirées pour pallier les effets d'une canicule précoce, afin de réaliser cette œuvre.

La montée vers le parc de Tocqueville est désormais animée par le rugby même lorsque le stade est vide!









Budget participatif - 3ème édition, déjà!

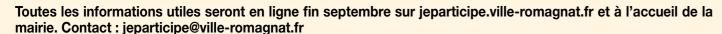
Le choix est fait, ce sera « Plus Créative ma Ville », une invitation à être inventifs et ambitieux collectivement, pour répondre aux défis de la rentrée, comme économiser l'eau, les ressources, l'énergie, ou encore lutter contre le découragement et la solitude.

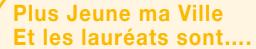
Pour entretenir le goût de porter des projets ensemble, nous vous proposons trois pistes à explorer cette année :

- ✓ mieux vivre dans nos quartiers ou dans nos villages,
- ✓ partager et acquérir des compétences,
- ✓ faire la fête.

L'appel à idées aura lieu du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 2022 et le vote du 1^{er} mai au 1^{er} juin 2023.

Et pour être encore plus créatifs, pourquoi ne pas s'y mettre à plusieurs ? Parlez-en autour de vous, cherchez des idées en famille, avec vos amis, vos voisins... et participez aux ateliers organisés du 2 au 4 novembre à la Galerie du Parc.





Entre le 1er octobre, début du concours d'idées, et le 9 juin, date de publication des résultats, 3384 visiteurs se sont rendus sur jeparticipe.ville-romagnat.fr; 917 ont consulté au moins une page concernant le budget participatif; 112 ont participé au vote, auxquels il faut ajouter 60 habitants qui ont préféré remplir un bulletin papier. C'est le projet de Parc Aventure pour la famille qui a obtenu le maximum de suffrages, avec 136 votes, suivi des Jardins de Romagnat avec 111 votes, puis les parcours

Avec un budget demandé de 20 000 euros pour le premier et de 8 000 euros pour le second, il a été décidé avec le Groupe Référent, d'accorder les 12 000 euros restants au troisième projet, pour la réalisation d'au moins un des deux parcours envisagés.

Les porteurs de projets ont été reçus par M. le Maire début juillet, le temps d'une photo, avant de se remettre au travail.

Rendez-vous maintenant au printemps prochain pour découvrir l'avancée de leurs chantiers.



La création d'une association est une première étape vers la création des Jardins de Romagnat. C'est elle qui pourra contractualiser avec la mairie pour l'usage du terrain mis à disposition et assurer le portage du projet dans la durée. Si vous avez envie de faire partie de cette nouvelle aventure participative, merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie ou par mail à jeparticipe@ville-romagnat.fr

Plus Belle ma Ville C'est terminé

Les nichoirs ont fait le plein d'oiseaux dès le printemps, et la table d'orientation accueille les grimpeurs au sommet du puy Giroux. Les véhicules motorisés sont désormais priés de rester en bas, afin de préserver ce magnifique site naturel.

Du côté de Tocqueville, les choses avancent un peu plus lentement ; pour respecter le rythme des saisons, bancs et plantations arriveront avec l'automne.

Les installations sportives demandées ont finalement trouvé leur place à proximité des tennis et du cityparc. Un aménagement qui devrait être complété également par l'installation de quelques bancs.



Printemps des Mobilités

Trois réunions publiques ont été proposées en mai et juin autour des questions en lien avec nos déplacements. A chaque fois un public peu nombreux mais souvent très averti est venu débattre sur place, complété par un nombre beaucoup plus important de demandes de comptes-rendus, preuve s'il en est que ce rendez-vous annuel commence à trouver son public.

Le groupe Vélo s'est ainsi élargi à de nouveaux participants, impatients de voir démarrer les aménagements sécurisés inscrits dans le schéma cyclable de Clermont Métropole.

La deuxième soirée était consacrée à l'évolution de notre commune vers le label « Ville Prudente », un sujet important que nous vous invitons à découvrir page 19.

Les usagers des transports en commun ont pu poser en direct leurs questions et formuler leurs demandes à deux représentantes du SMTC. La réorganisation complète du réseau en 2026 étant à l'ordre du jour du projet métropolitain InspiRe, une nouvelle réunion sera programmée sans doute avant la fin de l'année, dès que nous connaîtrons mieux les projets de modification des lignes desservant Romagnat.

Enfin, si vous êtes intéressés par les solutions de co-voiturage, d'auto-partage..., sachez déjà que ce sujet fera l'objet d'un rendez-vous spécial lors de la prochaine édition du Printemps des Mobilités, à retrouver en mai 2023.

Groupe Projet « Devenir de l'ancien FLEP »

Travail intensif pour les treize membres du groupe, six élus et sept habitants, qui se sont retrouvés cinq fois entre le 28 mars et le 23 mai. Enchaînant réunions de travail autour des idées

émises par les habitants, visites des bâtiments concernés, rencontres avec des représentants des services municipaux et de réseaux associatifs, ils se sont mis d'accord sur trois axes clés :

✓ A l'extérieur, le réaménagement des espaces verts pour un usage collectif et partagé, l'ouverture d'un passage traversant réservé aux mobilités douces et le maintien d'un parking Une surface importante dédiée à l'installation d'un multi-accueil agrandi et plus fonctionnel, pouvant accueillir davantage d'enfants, au sein d'une structure plus large consacrée à la petite enfance

✓ L'implantation en parallèle de nouvelles activités faisant la part belle à l'inter-générations, avec une attention particulière envers les adolescents.

L'étape suivante est menée par un cabinet professionnel, puisqu'il s'agit de tout savoir sur l'état des bâtiments. Cette étude technique approfondie doit permettre de déterminer la capacité du site à supporter des réaménagements indispensables, et de se faire une idée plus précise sur les budgets qui devront être mobilisés.

Bulletin municipal N°109 / Août 2022

Bulletin municipal N°109 / Août 2022

C.vélo

C.vélo roule jusqu'à Romagnat!

Les prochaines permanences de C.vélo auront lieu en mairie de Romagnat ✓ Mercredi 14 septembre de 9 h 30 à 11 h 30

✓ Mardi 25 octobre de 15 h à 19 h

✓ Mercredi 14 décembre de 9 h 30 à 11 h 30



Contact et réservations à l'agence C.vélo par téléphone au 04 73 92 65 08, par mail c.velo@velogik.com ou sur www.c-velo.fr.

A partir du 4 octobre, le Syndicat Mixte des Transports en commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) va réaliser une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement. Son objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacement des habitants pour mieux organiser le système de transport (circulation routière, stationnement, transports

par la société Alyce, chargée de cette enquête qui se déroulera en face à face ou par téléphone.

collectifs, infrastructures...). Les ménages enquêtés seront sollicités par courrier

ZAC Multi-Sites Condamine - Prat

La Zone d'aménagement Concerté (ZAC) multi-sites prévoit la construction de logements dans deux secteurs de la commune : la Condamine et le Prat. Son aménagement a été confié par la commune à Assemblia. Après la fin des acquisitions foncières, le lancement de la commercialisation et les travaux débuteront en 2023/2024.

Les études géotechnique et archéologique

Les études géotechnique et archéologique ont été réalisées en février 2022. Seul le site de la Condamine, sur le versant oriental du puy de Montrognon, a livré quelques traces d'occupation humaine : fondations de deux tonnes de vigneron datées du XIXe-XXe siècles, quelques fosses sur les autres vestiges et deux zones qui attestent d'une présence humaine au néolithique ou à la protohistoire.

Une étude du trafic routier

A la demande des membres-riverains du groupe de travail de la ZAC de la Condamine, inquiets de l'augmentation du nombre de véhicules, consécutive à la construction de 159 logements supplémentaires, une étude de trafic a été commandée à un bureau d'études par la Municipalité. Le coût a été financé par la commune car ce carrefour n'est pas inclus dans la ZAC de la Condamine.

Cette étude a été réalisée en mars 2022 durant une semaine aux heures de pointes (rues Pierre-et-Marie Curie, de la Condamine, du Limousin ; avenue Jean Jaurès / boulevard du Chauffour).

Le bureau d'études a conclu que ces 159 logements supplémentaires ne génèreraient pas de détérioration des conditions de circulation. Les aménagements actuels sont en capacité d'absorber cette nouvelle charge de trafic durant les périodes de pointe (environ 400 véhicules supplémentaires).

Toutefois, cette augmentation doit être prise en compte ainsi que les vitesses excessives pratiquées sur le boulevard du Chauffour et le long de la rue de Chomontel. Il est important de réfléchir à des aménagements sécurisés au niveau du carrefour entre la rue de Chomontel et le boulevard du Chauffour en direction du centre ville de Romagnat (plateau surélevé pour traversées piétonnes/ vélos, réduction de la largeur de la rue, création de stationnements matérialisés en bataille...).

La mise aux normes du carrefour à feux pourrait être l'opportunité d'un aménagement sécurisé pour les cyclistes sur l'avenue Jean-Jaurès, pour une continuité du schéma cyclable métropolitain.

Les membres-riverains du groupe de travail de la ZAC de la Condamine ont émis le souhait d'une mise en sens unique de la rue de Chomontel (sens montant). Le bureau

d'études ne le conseille pas du fait de la faible charge de trafic constatée sur cette voie et de l'augmentation importante du temps de parcours pour les riverains pour entrer et sortir de la ZAC de la Condamine.

En conclusion, l'étude de trafic démontre que l'augmentation du nombre de véhicules déboucherait sur un temps d'attente supplémentaire de quelques secondes, aux heures de pointes.

Les acquisitions foncières

Aujourd'hui, l'EPF Auvergne a réalisé la quasi-totalité des acquisitions foncières à l'amiable de la ZAC de la Condamine et il reste encore quelques acquisitions sur le site de

Dans le but de finaliser ces acquisitions manquantes, indispensables au projet, une enquête parcellaire complémentaire a été réalisée du 7 au 22 juin 2022. Aucune observation n'a été formulée sur le registre mis à disposition du public durant cette période et lors de la tenue de ses deux permanences, le commissaire-enquêteur n'a reçu aucune visite et il a clos cette enquête le 22 juin 2022 à 17 heures.

Le procès verbal d'enquête a été transmis le 1^{er} juillet 2022 à l'EPF Auvergne ainsi qu'à la mairie de Romagnat.



Subventions aux associations

Quatre associations ont reçu des subventions, votées par le conseil municipal, le 30 juin 2022 :

- ✓ Comité de jumelage : 1500 €
- ✓ Association Plein la bobine : 500 €
- ✓ ASM Romagnat rugby féminin : 500 €
- ✓ Coopérative scolaire de l'école maternelle Jacques-Prévert : 250 €

Réunion d'accueil des nouveaux arrivants

L'ensemble du conseil municipal, associé aux dirigeants d'associations de la commune, invite les habitants installés depuis peu à Romagnat à assister à la réunion conviviale de bienvenue qui se déroulera le samedi 19 novembre 2022 à 11 heures en mairie.



COUPON RÉPONSE - RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

A retourner à l'Hôtel de Ville/festivités ou par mail à accueil-mairie@ville-romagnat.fr avant le 7 novembre 2022

M. Mme	
-	
Tél	Mail
☐ Assistera	☐ N'assistera pas à la réunion du 19 novembre 2022 à 11 h
Nombre adultes	Nombre enfants

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données), les personnes disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations qui les concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Elles peuvent exercer ces droits en s'adressant au délégué à la protection des données au 04 73 98 34 00 ou par courriel à cnil@ville-romagnat.fr.



Bulletin municipal N°109 / Août 2022 Bulletin municipal N°109 / Août 2022

Convention ville de Romagnat/ Observatoire de physique du globe

L'Observatoire de Physique du Globe (OPG), composante de l'Université Clermont Auvergne et héritier direct de l'observatoire météorologique du puy de Dôme inauguré en 1876, occupe depuis de nombreuses années un terrain communal situé près du cimetière d'Opme. La convention d'occupation du site a été renouvelée voici quelques mois.

Cézeaux - Opme - Puy de Dôme (COPDD) est un élément essentiel du dispositif national d'observation de l'atmosphère et une station de référence de l'Organisation Météorologique Mondiale (WMO) dont les activités majeures sont :

- ✓ le contrôle de la qualité de l'air (pollution longue distance)
- ✓ l'étude et la compréhension du changement climatique (nuages et particules, aérosols, gaz à effet de serre)
- ✓ l'étude de la météorologie et des nuages.

Différents appareils scientifiques sont installés dans cette station :

- ✓ radar profileur de vent (câbles tendus sur plusieurs centaines de m²) : il mesure les trois composantes du vent pour la stratosphère (entre 12 et 50 km d'altitude) et la troposphère (entre la surface du globe et 12 km).
- ✓ radar Rain : calcule la vitesse des précipitations
- ✓ parsivel : appareil destiné à mesurer individuellement le diamètre et la vitesse de chute des gouttes d'eau.
- ✓ pluviomètres : mesures du taux de précipitation
- ✓ matériel IRSN : sert à mesurer la radioactivité de l'air grâce à un filtre qui recueille les poussières aspirées par l'appareil, qui sont ensuite analysées dans un laboratoire.



Installations radioélectriques et antennes

Des dossiers d'information

La mairie met à disposition des habitants des dossiers d'information et simulations transmis par les exploitants de stations radioélectriques pour l'implantation ou la modification substantielle d'un site.

Pendant trois semaines, les observations des habitants sont recueillies et transmises aux membres de l'instance de concertation.

Les dossiers d'information mairie (DIM) sont consultables en mairie ou téléchargeables sur le site internet (www. ville-romagnat.fr / rubrique cadre de vie urbanisme / urbanisme / installations radioélectriques).

Les observations peuvent être faites en utilisant le formulaire du site internet associé au dossier ou par courrier adressé à Monsieur le Maire – Château de Bezance – 20 avenue de la République – 63540 Romagnat.

Entre septembre 2021 et juin 2022, huit dossiers ont été déposés.

Antenne du puy Giroux

Le maire et les élus ont rencontré des habitants d'Opme dont certains les avaient sollicités dans le cadre du dossier d'information déposé par la société Free. Le maire leur a rappelé les modalités réglementaires des installations radioélectriques (antennes) et notamment la possibilité de consulter les DIM en mairie ou sur le site de la commune. La commune et les services de Clermont Métropole s'assurent que les règles d'urbanisme sont respectées par les opérateurs.

Une charte à l'échelle de la métropole

Clermont Auvergne Métropole a adopté une charte relative aux réseaux de téléphonie mobile le 2 juillet 2021 dont les les préconisations doivent être suivies par les opérateurs. Cette charte est articulée autour de trois axes :

- mettre en place un mode opératoire permettant de répondre aux obligations légales et règlementaires des opérateurs en terme de couverture et de qualité de service, d'offrir un service de qualité tout en prenant en compte les questionnements de la population concernant la téléphonie mobile
- ✓ gérer l'implantation de nouvelles stations de base et les modifications substantielles des stations existantes dans le respect des principes d'information, de concertation et de transparence ; mutualiser les infrastructures entre opérateurs
- ✓ veiller à l'intégration paysagère des installations dans l'environnement.

La mesure de l'exposition

Tout citoyen peut demander à faire analyser les niveaux d'ondes auxquels il est confronté à son domicile ou dans un lieu public en sollicitant l'Agence nationale des fréquences (ANFR) pour la réalisation de ces mesures. Ce service est gratuit.

Le demandeur doit compléter le formulaire de demande (Cerfa n°15003*02), le faire signer impérativement par un organisme habilité (mairie, agence régionale de santé ou association agréée de protection de l'environnement par exemple) puis le transmettre à l'ANFR, qui dépêche un laboratoire indépendant accrédité pour réaliser la mesure. Les résultats des mesures sont ensuite communiqués au demandeur et rendus publics sur le site www.cartoradio.fr.

En route vers la réduction du gaspillage alimentaire

Cette fin d'année scolaire, le VALTOM a validé le financement de deux actions de lutte contre le gaspillage alimentaire à Romagnat, qui seront réalisées par son partenaire TERANA.

Tandis que la première aura lieu au sein même de la cuisine centrale cantonale afin de vérifier si, dès la source, il pourrait y avoir des pistes pour réduire le gaspillage au moment de la préparation des repas, la seconde aura lieu dans le groupe scolaire Louise-Michel, qui a été choisi pour sa proximité avec la cuisine.

Objectif : réduire le gaspillage alimentaire pour permettre de réduire les dépenses pour des aliments qui finissent à la poubelle, et ainsi de remettre cet argent disponible dans la qualité des aliments consommés : produire moins mais mieux !





Gérée par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), la cuisine centrale cantonale se situe à côté de l'école Louise-Michel et vient de fêter sa première année de fonctionnement. Elle emploie 15 personnes, qui confectionnent sur place et livrent en moyenne 1300 repas par jour pour les écoles, crèches, EHPAD et le portage de repas à domicile.

Les étapes du projet

En octobre, un comité de pilotage sera constitué, avec des membres de la mairie, de la cuisine et de l'école. En novembre, un état des lieux de l'existant sera établi par TERANA, afin d'établir un diagnostic, et de formuler des préconisations et des propositions.

En décembre, un plan d'action sera décidé collégialement, les propositions pourront être ajustées en fonction des possibilités de la cuisine centrale et de l'école, et une feuille de route sera établie pour trois ans.

Dès janvier, les trois premières actions correctives décidées seront mises en place. Puis, au fil de l'année, les résultats obtenus seront suivis et adaptés si besoin, avant la mise en place éventuelle des trois actions suivantes. Et ainsi de suite pour 3 trois ans.

Le gaspillage en France en quelques chiffres

Dix millions de tonnes de nourriture encore consommable partent chaque année à la poubelle en France, soit seize milliards d'euros. Cela représente 240 € par Français et par an, et 15,3 millions de tonnes d'équivalent CO2 émis pour rien!

Chaque Français jette chez soi par an 29 kilos de nourriture, soit l'équivalent d'un repas par semaine. Mais le gaspillage concerne tous les acteurs de la filière alimentaire :

- ✓ le producteur (32 %)
- ✓ le transformateur (21 %)
- ✓ le distributeur (14 %)
- ✓ le consommateur (33 %).



Conciliation de justice

Le 1^{er} mercredi du mois, de 9 h à 12 h et sur rendez-vous, Nathalie van Hille, conciliatrice de justice, tient une permanence en mairie de Romagnat.

Elle peut être saisie directement par l'une des parties ou par les deux parties.

La conciliation vise à trouver une solution amiable pour régler un différend en matière civile. Recourir à la conciliation est rapide, gratuit, confidentiel et efficace : la moitié des conciliations réussissent.

Renseignements et rendez-vous par téléphone au 06 22 70 71 21 ou sur le site www.conciliateurs.fr.

Sécurité routière, tous concernés

La sécurité routière est un enjeu important pour améliorer le cadre de vie d'une commune. Cette thématique a été abordée systématiquement dans tous les quartiers, lors des rencontres citoyennes qui se sont déroulées au printemps dernier. La vitesse et la place des piétons et des mobilités douces dans l'espace public figurent parmi les préoccupations de Romagnatois mais aussi des membres du Conseil municipal.

Depuis 2021, des échanges sont organisés dans le cadre du Printemps des mobilités. Cette année, trois réunions publiques ont été proposées en mai et juin autour du vélo, du label « Ville Prudente » et des transports en commun. Les Romagnatois avaient la possibilité de pointer sur une carte interactive les endroits problématiques pour circuler.

Pour affirmer cet engagement en faveur de la sécurité routière, la commune de Romagnat va s'engager dans une démarche de labellisation « Ville Prudente ». Plusieurs axes vont être particulièrement ciblés : la réduction de la vitesse, les mobilités douces et la prévention.

Devenir une « Ville apaisée »

Dans une ville apaisée, tous les acteurs partagent l'espace public et recherchent un équilibre entre les différentes mobilités (marche, vélo, voiture, transport en commun...). Ce concept est conforme au Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Clermont Auvergne Métropole dont les principaux objectifs sont de diminuer l'usage de la voiture, promouvoir les modes doux et les transports collectifs, améliorer la qualité de l'air, le cadre de vie et favoriser un partage équilibré de l'espace public.

L'une des principales actions pour apaiser la circulation est de devenir une « ville 30 ». La logique est ainsi inversée : la vitesse est limitée à 30 km/h dans toute la ville, sauf sur des axes structurants où une limite de 50 km/h est maintenue. Appliquer cette mesure permettrait de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre d'environ 20 % dans la commune, d'ici 2026.

Une réflexion est en cours pour le passage à 30 km/h de la ville. Elle s'appuiera notamment sur des retours d'expérience de communes ayant adopté cette règlementation et tiendra compte de l'aménagement cyclable lié au schéma cyclable métropolitain. Elle est menée en concertation avec les services de Clermont Auvergne Métropole, en charge de la compétence voirie.

Radars pédagogiques

Les radars pédagogiques visent à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser. L'implantation permet au conducteur d'associer le risque, par exemple la présence d'une école, au fait qu'il dépasse la vitesse autorisée par la réglementation. Il peut ainsi réagir en réduisant sa vitesse.

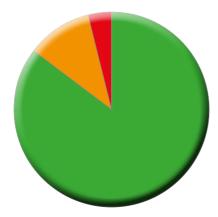
La commune de Romagnat dispose de deux radars pédagogiques qui sont gérés par les policiers municipaux et mis en place en collaboration avec les agents de Clermont Auvergne Métropole. Ils sont régulièrement changés de place et placés à des endroits choisis pour sensibiliser les automobilistes. Si les grands excès de vitesse demeurent limités en pourcentage, ils restent importants en nombre puisqu'ils concernent par exemple plus de 27000 véhicules sur le RD 2089 en trois mois.

AVENUE DU SANCY - SAULZET-LE-CHAUD LIMITATION À 50 KM/H - 13 AVRIL AU 13 JUILLET 2022

Vitesse inférieure à 50 km/h - 602 373 véhicules (85,43 %)

Vitesse entre 51 et 60 km/h - 75 351 véhicules (10,69 %)

Vitesse supérieure à 60 km/h - 27 350 véhicules (3,88 %)

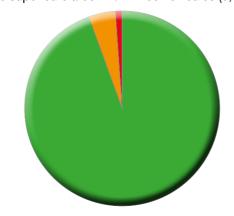


RUE DES VIGNES LIMITATION À 50 KM/H - 13 AVRIL AU 13 JUILLET 2022

Vitesse inférieure à 50 km/h - 28 252 véhicules (94,55 %)

Vitesse entre 51 et 60 km/h - 1 365 véhicules (4,57 %)

Vitesse supérieure à 60 km/h - 263 véhicules (0,88 %)



Les mobilités douces, de nouvelles règles à connaître

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le piéton, le cycliste, le conducteur de trottinette, comme l'automobiliste, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Trottinette électrique, monoroue, gyropode, hoverboard..., les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien et font l'objet d'une réglementation qui leur est propre.

Circuler à trottinette en toute sécurité



Circuler à vélo en toute sécurité



Les évolutions du Code de la route pour favoriser les mobilités douces (vélos, trottinettes...)

Comment circuler?

- ✓ Obligation d'emprunter les bandes et les pistes cyclables quand il y en a
- ✓ À défaut, autorisation de rouler seulement sur les voies limitées à 50 km/h ou moins
- ✓ Double sens cyclable et sas vélo aux feux tricolores autorisés, comme pour les vélos
- ✓ Stationnement permis sur les trottoirs, à condition de ne pas gêner les piétons et d'assurer leur sécurité
- ✓ Interdiction de rouler sur les trottoirs
- ✔ Hors agglomération, obligation d'emprunter les voies vertes et les pistes cyclables

Les trottinettes, skateboards et rollers non motorisés sont autorisés à circuler sur les trottoirs et dans les espaces piétonniers, à condition de rouler au pas et de respecter la sécurité des autres usagers.

Une signalisation adaptée

✓ Le double sens cyclable dans les zones 30, les zones de rencontre et les aires piétonnes.

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, les conducteurs de cyclomobiles légers et les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés, sauf dispositions différentes prises par l'autorité de police.

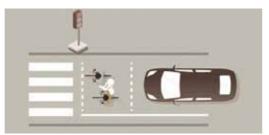
Les doubles sens cyclables peuvent également se rencontrer sur des voies à 50 km/h. Dans ce cas, des panneaux et marquages au sol doivent obligatoirement les signaler.

✓ Le cédez-le-passage cycliste au feu

Lorsque la signalisation le permet, les cyclistes peuvent aller dans la ou les directions indiquées par les flèches, sans s'arrêter au feu rouge mais en cédant le passage aux piétons et aux usagers de la voie sécante.

✓ Le sas vélo

Le sas vélo est un espace réservé, à un feu de signalisation, aux cyclistes et aux conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisé. Situé entre la ligne d'arrêt destinée aux autres véhicules et le passage piéton, il leur permet de se placer devant les véhicules à moteur pour démarrer en toute sécurité.



✓ les zones de rencontre

La circulation est limitée à 20 km/h même à vélo ou à trottinette. Les piétons sont prioritaires.

✓ les aires piétonnes

La vitesse est limitée à l'allure du pas, 5 km/h.

Les dangers à éviter en circulant à vélo ou à trottinette

- ✓ ne restez pas dans les angles morts des bus et des poids lourds, plus grands que ceux des voitures
- ✓ circulez sur le côté droit de la chaussée, mais à environ un mètre du trottoir et des voitures en stationnement (pour anticiper les ouvertures de portières ou les piétons qui surgissent entre deux véhicules)
- ✓ ne zigzaguez pas entre les voitures
- ✓ aux intersections, placez-vous un peu en avant des véhicules pour vous faire voir
- ✓ indiquez chaque changement de direction ou dépassement en tendant le bras
- ✓ gardez une distance de sécurité d'un mètre au moins par rapport aux autres véhicules et, en cas d'intempéries, augmentez les distances de sécurité
- ✓ au passage d'un camion, soyez attentif à un appel d'air qui risque de vous déséquilibrer
- ✓ utilisez des dispositifs de sécurité : rétroviseur, écarteur, vêtements de couleur claire et rétroréfléchissants par tous les temps
- ✓ en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent, placez-vous systématiquement en file indienne. Si votre groupe compte plus de dix personnes, scindez-le afin de faciliter le dépassement des véhicules
- ✓ il est interdit de conduire avec un taux d'alcool dans le sang supérieur ou égal à 0,5 g/l de sang (soit 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré).

Des actions municipales de prévention pour tous

La sécurité des enfants

Des facteurs qui favorisent les accidents

Les accidents en rapport avec les trajets scolaires se produisent plus généralement près du domicile des élèves : l'enfant se sent en sécurité et a tendance à ne pas être assez attentif.

Les aménagements sont plus nombreux à proximité des établissements scolaires, alors qu'ils sont très rares aux abords des domiciles, ce qui entraı̂ne un relâchement de l'attention.

Les problèmes de sécurité routière sont plus importants en dehors des heures d'entrées et de sorties scolaires car la circulation est plus fluide et la vitesse des véhicules en augmentation. Pendant les heures d'affluence, les parents sont en difficulté de stationnement, ce qui entraîne une vitesse ralentie et donc une meilleure sécurité. En revanche, le stationnement gênant peut diminuer la visibilité des enfants pour traverser et ainsi engendrer un accident.

L'éducation à la mobilité est primordiale

Il est essentiel que les jeunes prennent conscience des dangers de la circulation, respectent les règles de sécurité routière et adaptent leur comportement.

A Romagnat, la commune est engagée dans une démarche de sensibilisation à la sécurité routière des enfants autour de deux axes majeurs :

- ✓ le permis piéton pour les écoliers de CE1
- ✓ un module « comment bien circuler à vélo » pour les élèves de CM2, susceptibles d'utiliser ce moyen de déplacement lors de leur passage au collège.

Les agents de la Police municipale sont en charge de ces sensibilisations, aidés par Frédéric Desoutter pour la partie vélo et les services techniques pour la gestion de la signalisation.

La prévention a des effets aussi bien en terme de santé que pour l'environnement et la sécurité routière. Elle est nécessaire :

- ✓ pour que les bons réflexes et les bonnes habitudes soient adoptés au plus tôt
- ✓ pour sensibiliser aussi les parents
- ✓ pour que les parents encouragent leurs enfants à aller à l'école à pied ou à vélo.

Le « permis piéton » à Romagnat

L'objectif de ce programme national de prévention du risque piéton est de responsabiliser les enfants en leur faisant prendre conscience qu'ils doivent développer des réflexes de précaution spécifiques.

La formation concerne en priorité les enfants de CE1 et s'articule en deux parties.

La première est la visualisation d'un diaporama d'images autour de thèmes comme le Code de la route, les règles de savoir vivre et les pratiques à faire ou ne pas faire.

La deuxième consiste à la mise en situation sur le terrain, dans les rues de Romagnat.

A l'issue de ces formations et pour marquer l'engagement des enfants à respecter les règles de sécurité de la route, un diplôme « Permis Piéton » leur est remis.

Le « permis vélo » à Romagnat

Cette opération est mise en place par la commune et a concerné les élèves de CM2 de l'école Jacques-Prévert. Elle est l'aboutissement du projet vélo mené pendant les séances d'éducation physique dans le temps scolaire par Frédéric Desoutter qui apprend aux enfants à piloter leur vélo en partenariat avec le club XC 63. Les policiers municipaux assurent la partie réglementaire liée à la sécurité routière (code de la route, équipements obligatoires sur le vélo,



les règles de savoir vivre et les premiers secours à apporter aux personnes en difficulté).

La pratique se déroule dans le parc où un parcours et la signalisation sont mis en place par les services techniques. A l'issue de cette journée, les jeunes cyclistes ont reçu leur diplôme « éducation routière permis cycliste » ainsi que quelques cadeaux utiles, comme un gilet réfléchissant.

Des actions pour la sécurité routière aux abords de l'école

Les écoles sont situées à proximité d'axes de circulation très fréquentés. Des



Les écoles présentent des problématiques de sécurité particulières : une forte affluence sur un temps très court, des usagers multiples (piétons, deux-roues, véhicules, bus...), d'âges différents et, pendant les heures creuses, une augmentation des dangers liée à la baisse des contraintes.

La Police municipale constate et verbalise de nombreuses incivilités et dérives au quotidien.

Le comportement des enfants dans la rue

- √ à cause de leur petite taille, les enfants manquent de visibilité
- ✓ les enfants ont tendance à se focaliser sur ce qu'il se passe en face d'eux
- ✓ ils n'ont pas l'habitude de distinguer les bruits de véhicules s'approchant ou s'éloignant et ont du mal à évaluer les vitesses et les distances
- ✓ ils n'ont pas assez d'expérience pour prendre des décisions rapides et analyser la situation efficacement
- ✓ l'environnement habituel peut être dangereux et les enfants peuvent manquer de vigilance
- ✓ les enfants imitent les adultes : il faut donc les éduquer correctement et donner le bon exemple.

Lors des conseils d'école, les parents d'élèves, les enseignants et les animateurs ont souhaité que des actions soient menées dans le cadre de la prévention routière devant l'école.

A la rentrée prochaine, il est envisagé que les équipes intervenant sur le temps du périscolaire sollicitent les enfants de façon diverse (jeux, exercices, ateliers, débats...) avec pour projet de créer une charte du piéton.

Cette charte mettra en avant les dangers spécifiques rencontrés aux abords des écoles afin de sensibiliser parents et enfants, mais aussi les bons comportements de piéton et de conducteur que chacun se doit de respecter.

Parce que c'est en entendant le discours de nos enfants qu'on peut réfléchir, tous mobilisés pour la sécurité de nos enfants !



La sensibilisation des seniors à Romagnat

Comment circuler dans un rond-point, distances de sécurité, nouveaux panneaux... sont parmi les nombreux points et questions abordés lors des stages mis en place par le CCAS en partenariat avec le pôle de prévention routière du Puy de Dôme. Destinés aux personnes de plus de 60 ans, ces 3 sessions ont réuni, à la fin du mois de mai et au début du mois de juin, une vingtaine de participants dans la salle de loisirs de la résidence Simone-Veil.

Grâce à une approche basée sur l'échange et les mises en situation, les participants ont pu revoir quelques bases du code de la route, mais également appréhender le partage de la route avec les piétons, les cyclistes ou conducteurs de trottinettes, les dangers de l'alcool au volant



Respecter le stationnement des personnes à mobilité réduite

La commune va poser 20 nouveaux panneaux «si tu prends ma place, prends aussi mon handicap» afin de sensibiliser les automobilistes au respect des places dédiées aux personnes à mobilité réduite.

« Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap ». Ce slogan choc est destiné à décourager les automobilistes sur le point d'occuper un stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite.

Tout usager de la route possédant un minimum de civisme doit réaliser qu'un emplacement destiné aux non valides doit être respecté.

On n'y stationne pas ! Même pas deux minutes pour aller acheter le journal... Même pas une minute pour chercher du pain... Même pas trente secondes pour déposer son enfant !

Chacun doit imaginer les difficultés que cela représente de circuler, d'ouvrir une porte, de sortir d'un véhicule, de passer les bordures des trottoirs quand on est, par exemple, en fauteuil.

Les panneaux de signalisation comportant cette phrase dissuasive vont apparaître à Romagnat.

En cas de stationnement sur une place PMR, une amende forfaitaire de 135 euros est appliquée.



Un objectif: la labellisation « Ville Prudente »

Engagée pour améliorer la sécurité routière sur son territoire par différentes actions, la commune de Romagnat va déposer un dossier en 2023 pour obtenir le label « Ville Prudente ».

L'objectif du Label « Ville Prudente » est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. Il est attribué par l'association Prévention Routière qui valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière.

Si le dossier est validé, une visite sur le terrain par les bénévoles de l'association permettra de définir, pour trois ans, le niveau de la labellisation « Ville Prudente ».

L'obtention de ce Label est gage de qualité de vie des habitants où le partage de la rue et de la route est au cœur des préoccupations des élus.

Tonte des espaces verts

A Romagnat, les espaces verts comportant de la pelouse ou de la prairie ont des hauteurs différentes suivant les mois de l'année. Au printemps et en été, la tonte est différenciée suivant les lieux.

La mode du gazon parfaitement tondu et uniforme est désormais révolue. Des passages tondus sont ménagés pour permettre la circulation des promeneurs.



Quatre bonnes raisons de laisser l'herbe prendre un peu ses aises

✔ Pelouse et prairie, un moyen de lutter contre la sécheresse (et les inondations)

Une herbe coupée trop courte permettra au rayonnement du soleil d'atteindre les bases des brins de gazon. Ceux-ci vont jaunir et se dessécher. Une pelouse avec de hautes herbes conserve l'humidité des rosées. Lors de fortes précipitations, elle ralentit l'écoulement des eaux et l'érosion des sols. Ce sont potentiellement des inondations moins dévastatrices en aval dans certains quartiers.

✓ Espacer la tonte dans le temps, c'est participer à la lutte contre le réchauffement climatique

Le déplacement d'engins autoportés, parfois lourds, qu'il faut systématiquement transporter avec des camions, engendre une consommation importante de carburant provoquant un rejet de CO2 conséquent. Moins de tonte

permet d'économiser sur le budget municipal en termes de carburant mais aussi en maintenance des machines.

✔ Pelouse, un observatoire de la biodiversité

Un gazon laissé « libre » se transforme progressivement en zone de refuge pour la faune et la flore. Ce lieu va prendre des allures champêtres et s'animer de fleurs colorées, parfois parfumées et très souvent mellifères. Il peut également servir de livre à ciel ouvert en rendant possible des actions de sensibilisation auprès des écoliers et du corps enseignant voire à la collecte scientifique de données en comptant les différentes espèces de papillons par exemple.

Depuis 2020, trois zones à orchidées sauvages sont délimitées dans le parc de Tocqueville afin de laisser la floraison complète de ces fleurs.

✓ Moins de passage c'est gagner du temps

Le temps économisé par les agents municipaux affectés à ces tâches est redéployé sur d'autres actions.

A l'approche de l'hiver, quel que soit l'endroit, toutes les surfaces en herbe sont coupées assez courtes.

La hauteur de coupe est également adaptée lors de l'organisation d'un événement, comme la mise en place du feu d'artifice du 14 juillet, ou d'une manifestation sportive.







Ecopâturage

Au printemps, deux ânes et un troupeau de moutons de Jacob ont pâturé les talus près des terrains de sport.

L'écopâturage permet de réduire l'impact environnemental lié à la tonte des espaces verts : les engins mécaniques ne sont pas utilisés et n'émettent donc ni carbone, ni gaz à effet de serre, ni bruit ; aucun déchet de tonte ne doit être ramassé ; la présence des animaux favorise la biodiversité et fertilise les terrains.

Enfin, ils font la joie des enfants et des promeneurs du parc de Tocqueville.

Un papillon rare découvert à Romagnat

La laineuse du prunellier, un papillon peu fréquent, a été observée pour la première fois sur le puy Giroux.

Cette espèce patrimoniale a été répertoriée le 11 avril 2022 lors de prospections réalisées dans le cadre d'une étude sur les papillons commandée par la commune de Romagnat en vue de protéger, dans le futur, ce lieu.

La laineuse du prunellier, dont le nom scientifique est Eriogaster catax, est un papillon nocturne. Protégé en France depuis 2007, il est également inscrit sur les listes européennes de la Convention de Berne (1979) et de la Directive Habitats, Faune, Flore (1992). Cette dernière engage la France à préserver les populations de ce papillon sur son territoire.

L'espèce est peu fréquente dans le Puy-de-Dôme puisqu'elle n'est actuellement recensée que dans une trentaine de communes sur les 464 que compte le département. A Romagnat, la laineuse du prunellier est également présente sur le puy de Montrognon. Elle aime particulièrement les pelouses et prairies chaudes et ensoleillées plus ou moins envahies d'aubépines ou de prunelliers (lisières de haies par exemple). Ce papillon vole uniquement à l'automne bien souvent après les



© P. Bachelard

premières gelées. La femelle pond préférentiellement sur les rameaux de petites aubépines ou de prunelliers. Les chenilles éclosent début avril et se nourrissent des jeunes feuilles d'aubépine ou des fleurs puis des feuilles de prunellier. Grégaires durant les 15-20 premiers jours, elles confectionnent un petit nid de soie, où elles se tiennent durant la nuit et les jours de mauvais temps. Au bout d'une vingtaine de jours, les chenilles se dispersent, deviennent solitaires, et se nourrissent de divers essences (ronces, noisetiers, saules...) jusqu'à leur métamorphose.

Sortie au plateau de Gergovie

Le Conseil départemental et la ville de Romagnat proposent une sortie sur le plateau de Gergovie, le samedi 1er octobre. A l'heure où le soleil se couche, cette balade vous emmènera à la découverte du plateau de Gergovie, fabuleux promontoire pour observer l'ensemble des éléments qui compose la valeur universelle du site Chaîne des puys -faille de Limagne: la plaine de la Limagne, la faille, les volcans de la chaîne des puys, ainsi que l'inversion de relief de la montagne de la Serre. Romagnat comporte des éléments géologiques exceptionnels qui ont contribué à obtenir l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Un animateur nature sera présent pour aborder le territoire dans sa globalité puis zoomera sur la commune afin de parler de sa richesse géologique propre mais aussi de la faune et la flore rencontrées. Inscription obligatoire au 06 75 24 39 30 (limité à 25 personnes).

Gratuit - Sortie de 2 heures, sans difficulté. Rendez-vous le 1^{er} octobre à 18 heures au pied du monument. Prévoir vêtements et chaussures de marche adaptés.



Premier anniversaire d'un composteur en pleine forme

Le 22 juillet à 16 h 30, le criblage (élimination des produits grossiers) et la première distribution du compost, produit dans le composteur collectif de la rue du Terrail, se sont déroulés sous le soleil.

A l'invitation de Chloé et Charline, les deux référentes compostage, les familles utilisatrices ont récupéré quelques sacs de compost pour leur usage, le reliquat étant laissé à disposition du service « espaces verts » de Romagnat. C'était l'occasion de rencontres et de partage (du compost !) sur la place du Terrail. Une nouvelle saison commence pour le composteur qui est utilisé par une vingtaine de familles habitant le bourg de Romagnat et l'emplacement d'un deuxième est toujours à l'étude.





Semez des fleurs dans votre rue

L'automne est la période propice pour semer des fleurs sur l'espace public, au pied d'un mur, d'un bâtiment ou d'un arbre, dans les interstices d'un trottoir... La commune de Romagnat propose gratuitement aux Romagnatois un sachet composé d'un assortiment de fleurs sauvages et de fleurs horticoles à semer.

Au printemps prochain, leur fleurissement apportera des couleurs à la ville et du pollen pour les insectes.

Fête de la nature

La ville de Romagnat, accompagnée par ses partenaires associatifs, a participé au mois de mai à la fête de la nature.

La première sortie s'est tenue sur le plateau de Chomontel. La chasse aux papillons, coléoptères, orthoptères, animée par Frédéric Durand et les membres de l'association Alcide d'Orbigny, a conduit les participants à la découverte du monde des petites bêtes. Quelques pas ont suffi pour relever dans les filets des espèces aux noms exotiques et parfois improbables, aux formes et couleurs diverses, aux comportements étonnants. Fred Durand a su captiver son public. Il est vrai que les questions liées à l'entomologie (l'étude des insectes) ne sont pas souvent à l'ordre du jour. Et pourtant, de très nombreuses espèces d'insectes souffrent, voire disparaissent avant même qu'elles ne soient découvertes, étudiées, répertoriées. La place des insectes dans nos écosystèmes constitue, bien entendu, un maillon indispensable à la survie de l'ensemble.

La seconde sortie animée par les membres de la Société Française d'Orchidophilie Auvergne, présidée par Chantal Riboulet, et du Conservatoire d'Espaces Naturels - Auvergne, représenté par son animateur scientifique Stéphane Charbonnier, a conduit les participants sur le puy de Chomontel. Classée zone Natura 2000, la



colline abrite de nombreuses espèces végétales et animales spécifiques des coteaux secs. Six espèces d'orchidées ont été observées (orchis homme-pendu, ophrys araignée, ophrys bourdon, orchis pourpre, listère ovale, orchis bouc) mais aussi d'autres plantes des coteaux calcaires (baguenaudier, cornouiller sanguin, églantier, brome dresse, hélianthème des Appenins, sauge des prés, mélampyre des champs...). De nombreux petits papillons bleus de la famille des lycénidés de type « azuré » et un insecte de l'ordre des neuroptères aux couleurs flamboyantes, l'ascalphe soufré, ont enrichi les nombreuses observations de cette belle balade.

Espace Bernard-Brajon : une façade colorée pour l'accueil de loisirs et les locaux associatifs

Le revêtement de la façade qui accueillera l'accueil de loisirs au rez-de-chaussée et des locaux associatifs au premier étage a été réalisé. Des panneaux de couleur recouvrent maintenant l'isolation qui a été posée sur ce bâtiment. A l'intérieur, les entreprises continuent l'aménagement des différentes salles.

La livraison devrait intervenir avant la fin de l'année si aucun aléa n'intervient sur le chantier.



La façade en verre des anciens ateliers du lycée a été déposée et les travaux sont en cours pour créer un mur plein grâce à une ossature bois qui contiendra l'isolation et mettra ce bâtiment hors d'eau et hors d'air.

Des panneaux photovoltaïques au Centre Social

En février 2022, le CCAS de Romagnat a rejoint l'opération Solaire Dôme engagée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et coordonnée sur son territoire par Clermont Auvergne Métropole. Ce groupement de commande, à l'échelle du département, vise à coordonner et regrouper une soixantaine de prestations afin de réaliser des économies d'échelle. Le projet est l'installation d'environ 60 m² de panneaux sur la toiture du centre social dont la puissance serait de 9 kilos Watt heure crête (kWc). L'électricité produite sera autoconsommée et le surplus revendu.

Pour ce projet, dont le coût est estimé à 19 200 euros, une subvention de 5 000 euros sera sollicitée auprès du Conseil départemental.

Eglise d'Opme

Les travaux de l'église d'Opme se poursuivent aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice.

La démolition d'une partie moderne de la sacristie a été faite, la toiture a été découverte et la charpente vérifiée. Dès leur réception, de nouvelles tuiles viendront assurer l'étanchéité du toit.

Les maçons ont commencé à piqueter les enduits de la façade nord et des murs intérieurs. Ce travail est indispensable pour permettre la pose du futur enduit.



Bulletin municipal N°109 / Août 2022

Une borne de recharge électrique place du 8 mai

Cet été, une borne qui offre la possibilité de recharger deux véhicules électriques simultanément a été installée place du 8 mai près de l'entrée du Parc.

L'installation a été menée par Territoire d'énergie Puyde-Dôme, le syndicat mixte propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, qui regroupe les communes du département.

Cette borne permet le chargement accéléré du véhicule estimé à 30 minutes pour 50 kilomètres. Le temps de recharge varie selon le modèle de véhicule. Deux types de prises sont disponibles pour se connecter : la prise classique type E/F et le type 2, homologué au niveau européen.

Ce service est payant : le coût est de 0,09 € par minute ou 0,06 € par minute pour les abonnés au service (abonnement annuel de 12 €).

L'accès à la borne se fait par carte bancaire sans contact, grâce à un smartphone ou avec un badge pour les abonnés. Seuls ces derniers ont la possibilité de réserver le rechargement sur une borne.

Un site internet et une application permettent de trouver une station de recharge dans le département du Puy-de-Dôme et d'accéder aux services réservés aux abonnés.

Le déploiement dans le département

Débuté en 2019, le déploiement des Infrastructures de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE) continue.







L'objectif est de desservir l'ensemble des axes principaux et secondaires ainsi que les zones touristiques du département. Territoire d'énergie Puy-de-Dôme est maître d'ouvrage des travaux et assure l'exploitation et la maintenance des bornes. A la fin de l'année, le réseau IRVE-TE63 comprendra 90 bornes à charge normale et 6 bornes à charge rapide. Il est soutenu financièrement par le Plan France Relance, Advenir ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Plus d'informations et abonnement sur le site www. sieg63.orios-infos.com

Des arceaux supplémentaires pour les vélos

clermont auvergne métropole

La commune de Romagnat et Clermont Auvergne Métropole ont posé une quinzaine d'arceaux à proximité des principales zones de vie. Chacun d'eux permet d'accrocher deux vélos ou trottinettes. Ils ont été installés près des courts de tennis et du stade de football, au FLEP, à l'école Louise-Michel, devant la mairie et place du 8 mai. Les prochaines installations seront faites à Saulzet-le-Chaud, près de l'école, et à Opme, à proximité de l'ancienne école. Ils complètent les arceaux déjà existants sur la place de la Halle et sur la place François-Mitterrand.



Nouveaux aménagements au parc de Saulzet-le-Chaud

Au mois de juillet, le terrain de pétanque a été agrandi. La zone de jeu est maintenant délimitée par une bordure en bois et le sol a été refait pour améliorer sa planéité.

Sur l'aire de jeu, une cabane a été installée près de la balançoire. Destinée aux enfants de 2 à 6 ans, elle est équipée à l'intérieur de deux petits bancs.

Ces travaux ont été réalisés par les agents des ateliers municipaux.



Traversée de Saulzet-le-Chaud

Des travaux ont eu lieu à Saulzet-le-Chaud au printemps pour réduire la vitesse des automobilistes dans la traversée du bourg.

Les premiers retours d'expérience sont positifs mais une nouvelle adaptation a été faite au début de l'été : des rochers ont été ajoutés dans le virage en face de la boulangerie et des restaurants pour faire respecter l'interdiction de stationner sur le bas-côté.

En direction de Clermont-Ferrand, l'arrêt de bus a également été refait par le Syndicat Mixte des Transports Urbains de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) : il a été déplacé d'une trentaine de mètres et mis aux normes d'accessibilité.





Travaux rue Henri-Dunant

Rénovation du réseau d'eau potable

Le Syndicat Mixte de l'Eau (SME) de la région d'Issoire a réalisé des travaux de rénovation du réseau d'eau potable rue Henri-Dunant de la mi-avril à fin juin 2022.

Durant la durée des travaux, des réunions hebdomadaires de suivi ont été organisées par le SME, en coordination avec les services Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat Mixte des Transports en Commun, en présence de l'entreprise Roux, d'une représentante des riverains et des élus de compétence Nathalie Barreiros et Jean-Louis Chauvet.

Extension du réseau d'eau pluviale

Du 11 juillet au 4 août 2022, la Direction du Cycle de l'Eau de Clermont Auvergne Métropole, en lien avec la mairie de Romagnat, a réalisé des travaux d'extension du réseau d'eau pluviale sur une partie de la rue Henri-Dunant (de la place François-Mitterrand jusqu'à la résidence Simone-Veil).

La rue a été fermée à la circulation et une déviation a été réalisée par la rue de la Treille avec des feux de chantier au carrefour de la rue de la Treille et de l'avenue Gergovia.

Les accès riverains ont été maintenus dans la mesure du possible et le parking de la résidence Simone Veil a été mis à leur disposition pour stationner leurs véhicules.

La DCE de Clermont Auvergne Métropole et l'entreprise EHTP sont restées à leur écoute pour limiter les nuisances occasionnées lors de ce chantier.

Réfection de voirie

Les travaux définitifs de réfection de la voirie seront réalisés prochainement en prenant en compte des solutions pour diminuer la vitesse et améliorer le stationnement.

clermont auvergne métropole



Bulletin municipal N°109 / Août 2022

Bulletin municipal N°109 / Août 2022

Le centre social « La Treille »

De nouvelles activités à la rentrée

Le Centre social proposera des nouvelles activités pour la rentrée 2022.

Arts plastiques (adultes)

les mardis de 18 h à 20 h animé par Martine Le Calonnec Une initiation au modelage et aussi à la linogravure sera proposée en plus du dessin et de la peinture. Initiation à l'histoire de l'art. L'atelier arts plastiques du mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 est renommé « atelier dessin / peinture » afin de mieux correspondre au contenu de l'activité.



✓ Poésie libre

les lundis de 14 h à 15 h 30 animé par Marie-Claude Cazeaux

Le rythme harmonieux d'un poème en vers libres permet d'exprimer un ressenti, une émotion grâce à la beauté des mots et des images sans aucune structure définie. Dans cet atelier, un travail d'écriture poétique partagée sera suivi de la lecture de poèmes personnels ou autres poèmes.

✓ Méditation de pleine conscience

les mercredis de 18 h à 19 h animé par Evelyne Raybaud Cette activité proposée par le CCAS au sein de la résidence Simone-Veil intègre les activités du Centre social. Méditer en pleine conscience est une pratique accessible. La recherche médicale en neurosciences démontre que la méditation de pleine conscience apporte de nombreux bienfaits pour la santé. Elle se pratique en position assise (chaise), parfois debout ou marchée. Pas de matériel nécessaire. Du silence. Pourquoi méditer ? Pour réduire ses réactions au stress, apaiser son mental, se sentir exister, pour aller mieux.

✓ Aide à l'apprentissage du français

aide individuelle sur rendez-vous assurée par Josiane Boutevin

Cette aide s'adresse aux personnes venant d'un autre pays et souhaitant apprendre à parler, lire et écrire le français ou aux personnes parlant le français mais souhaitant pouvoir le lire et l'écrire. Une aide individuelle sera apportée avec divers supports (papier, numérique) selon les envies et les besoins.

Toutes les activités proposées par le Centre social sont présentées dans la plaquette jointe au bulletin municipal.



Al que de la constant de la constant

Succès pour trois expositions

Au printemps, le Centre social a organisé trois expositions à la Galerie du Parc qui ont toutes connu un franc succès :

- Activités crochet, dentelle, encadrement et patchwork
- Atelier arts créatifs
- Ateliers céramique et arts plastiques adultes.

Ces expositions ont vu le jour grâce à l'initiative et à l'implication de leurs animatrices : Marie-Odile Michard (bénévole dentelle aux fuseaux), Emmanuelle Gendraud (bénévole patchwork), Martine Giraud (bénévole encadrement et patchwork), Monique Almairac (bénévole encadrement), Nanou Chauzu (bénévole arts créatifs), Martine Le Calonnec (plasticienne, vacataire céramique et arts plastiques).

Chaque exposition est le résultat de plusieurs années de pratiques et de créations dans chaque groupe. Elles ont demandé en amont un travail de réflexion et d'organisation en lien avec l'équipe du centre social où chaque participant(e) s'est impliqué. Une belle réussite!

Le Centre social en fête

Mercredi 8 juin 2022, le Centre social a réuni ses adhérents pour un moment festif afin de marquer la fin de l'année, première année de fonctionnement sans interruption depuis le début de l'épidémie de la Covid-19.

La pluie annoncée de la veille a contraint à l'annulation des animations ouvertes à tous qui étaient prévues dans le parc de Tocqueville. Mais les participants ont pu se replier à l'abri sous un des préaux de l'école Jacques-Prévert pour parta-

ger un pique-nique. Environ 150 adhérents de tous âges et toutes activités ont participé aux festivités en apportant un plat salé ou sucré à partager.

Un petit groupe de l'activité « Tai chi & Qi gong » a proposé une démonstration d'une vingtaine de minutes et les membres de l'activité « espagnol » ont improvisé une animation musicale avec des chants hispaniques accompagnés à la guitare dans une ambiance festive. Les participants ont plébiscité le pique-nique et réclament déjà la reconduction de ce moment de partage dès l'année prochaine.



Les prochains rendez-vous du CCAS

Le Repas des aînés

Le repas des aînés pour les Romagnatois de plus de 75 ans aura lieu le samedi 8 octobre 2022 salle André-Raynoird (si les conditions sanitaires le permettent).

Les Romagnatois qui n'ont pas reçu l'invitation peuvent s'inscrire du 12 au 23 septembre au CCAS ou par téléphone au 04 73 62 63 00.

La remise des bons d'achats

Les aînés de la commune de plus de 80 ans pourront bénéficier des bons d'achats de Noël offert par le C.C.A.S. d'une valeur de 25 € valables chez les commerçants et restaurateurs de la commune ayant souhaité participer à l'opération.

Ils seront distribués du jeudi 1er décembre au dimanche 4 décembre 2022.

La galette dansante

La traditionnelle galette dansante du début d'année aura lieu dimanche 22 janvier 2023 à 14 h salle André-Raynoird (si les conditions sanitaires le permettent).

Sortie au Puy-en-Velay

Après deux années sans sortie annuelle en raison de l'épidémie de Covid-19, le CCAS a renoué avec ses bonnes habitudes en organisant une sortie à la journée au Puy-en-Velay le 9 juin. Au programme, une visite commentée de la ville en petit train, une visite du centre d'enseignement de la dentelle et de la distillerie de la verveine du Velay Pagès suivie d'une dégustation.

Une journée bien chargée et conviviale à laquelle ont participé une centaine de Romagnatois.



Au multi-accueil « Gribouille et Carapate »

Les enfants découvrent l'école



A partir de la fin du mois du mai, treize « grands » du multi-accueil Gribouille et Carapate ont visité leur future école (6 enfants à Jacques-Prévert et à Louise-Michel et 1 à Boris-Vian). Accompagnés par un agent de la crèche, ils ont découvert la classe dans laquelle ils seront scolarisés à la rentrée. Lors d'un premier échange, ils ont été accueillis par les enseignantes, les ATSEM et les élèves pour observer un temps de classe. Quelques jours plus tard, ils sont retournés faire une deuxième visite en participant à un atelier et à la récréation. Pendant ce moment privilégié, les grands leur ont fait découvrir les jeux dans la cour tout en prenant soin de les intégrer au groupe.

Enfin, lors d'une dernière rencontre, ils ont déjeuné au restaurant scolaire avec leurs futurs camarades.

Ce projet a vu le jour grâce à la collaboration entre le multi-accueil, les équipes enseignantes et le service Education-Jeunesse. Cette immersion en douceur permet aux enfants de se familiariser avant leur rentrée en petite section.

Les « Grands » à la rencontre des animaux sauvages

Avant de se dire au revoir, le groupe des grands du multi-accueil « Gribouille et Carapate » s'est rendu au parc animalier d'Ardes-sur-Couze.

Tigres, girafes, hippopotames et de nombreux autres animaux les ont accompagnés durant leur visite. Equipés de baskets ou chaussures de randonnées, les enfants ont courageusement grimpé jusqu'au « sommet du monde » où les attendait un pique-nique revigorant et bien mérité, préparé par l'équipe de la cuisine cantonale.

Après une descente des plus escarpées au milieu des chamois, un moment partagé avec les lémuriens et une rencontre avec la panthère des neiges, les enfants ont goûté à un repos bien mérité lors du retour en minibus.





Relais Petite Enfance

Jeudi 23 juin, le parc de la mairie de Pérignat-lès-Sarliève avait des airs de mini-ferme : alpaga, poney, chèvres, ânes, moutons, firent le bonheur de 50 tout-petits. En effet, le Relais Petite Enfance a accueilli la Ferme des Touminis de Lezoux avec Polochon, Prince, Oréo, Bounty... Accompagnés par leurs assistantes maternelles, venues des communes du canton, Romagnat, Aubière et Pérignat, ce fut l'occasion pour les enfants de caresser et promener «en vrai» les animaux issus de leurs imagiers préférés.

Des rendez-vous pour les parents de jeunes enfants

La Parent(hèse), groupe de parole entre parents

La Causerie, association de soutien à la parentalité, en partenariat avec le Centre Social vous propose un accueil bimensuel les mardis soir à partir de 20 heures (hors vacances scolaires).

Une pause parents, un petit moment convivial, gratuit, en toute simplicité où vous pourrez échanger avec d'autres parents ainsi qu'avec les animatrices présentes sur place. Discuter autour d'une boisson chaude, échanger sur une problématique rencontrée dans votre parentalité.

Deux mardis soir / mois à partir de 20 heures (hors vacances scolaires) au centre social.

Ouvert à tous les parents - gratuit & libre d'accès

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Le LAEP, géré par l'association La Causerie, accueille les enfants de 0 à 7 ans et leurs parents tous les vendredis de 9 h à 11 h 30 dans les locaux du FLEP, 12 rue de Laubize. L'accueil est anonyme, gratuit et sans inscription.

C'est un espace de jeux libres et de sociabilisation pour les enfants. Il permet aussi aux parents de se rencontrer et de partager leurs expériences et/ou leurs questionnements dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Pour plus de renseignements, contactez la Causerie au 07 63 30 72 00

contact@assolacauserie.com - Facebook : Association La Causerie.

Les écoles en chiffres entre septembre 2021 et mars 2022

en moyenne

en moyenne

396 repas servis dans les restaurants scolaires

CHAQUE SEMAINE

en moyenne

✓ 100 enfants rejoignent une activité en pédibus

✓ 80 enfants sont accueillis le mercredi

PENDANT LES VACANCES

√ 59 enfants ont été accueillis pendant les vacances d'hiver en février 2022

✓ 61 enfants ont été accueillis pendant les vacances de printemps en avril 2022.

Les effectifs prévus à la rentrée scolaire 2022 à la date du 14 juillet 2022 :

Deux classes ouvrent à Romagnat : une classe de maternelle à l'école Jacques-Prévert et une classe d'élémentaire à l'école Louise-Michel

Ecole Jacques-Prévert

✓ Maternelle : 108 élèves dont 42 petite section

✓ Elémentaire : 196 élèves

Ecole Louise-Michel

✓ Maternelle : 70 élèves dont 22 petite section

✓ Elémentaire : 136 élèves

Ecole Boris-Vian

✓ Maternelle : 17 élèves dont 5 petite section

✓ Elémentaire : 29 élèves

Des travaux pour accueillir deux nouvelles classes

En mars dernier, l'Education nationale a annoncé la création de deux nouvelles classes à Romagnat : une à l'école maternelle Jacques-Prévert et la seconde à l'élémentaire Louise-Michel.

L'ouverture de ces deux classes a nécessité des travaux de réaménagement dans les deux établissements dès la fin de l'année scolaire. A l'école Jacques-Prévert, une nouvelle salle de classe a été entièrement équipée avec du mobilier

adapté aux enfants de maternelle. La salle périscolaire qui accueille les enfants avant et après la classe a été agrandie.

A l'école Louise-Michel, la salle de classe a été aménagée dans la salle dévolue jusqu'alors à l'accueil périscolaire. Elle a été équipée d'un tableau numérique, d'un ordinateur et bien sûr de tables et chaises. La salle périscolaire a été transférée dans la salle dédiée à l'informatique. Les ordinateurs ont été redéployés dans chaque classe dans des ateliers permettant ainsi de mettre ce matériel au plus près des élèves et de leurs enseignants. En complément à ces travaux, les équipes des ateliers municipaux ont profité de l'été pour réaliser des travaux de maintenance et d'entretien des locaux mais aussi des ieux situés dans les cours des écoles.



Remise des dictionnaires

Le 29 juin, les 54 élèves de CM2, leurs parents et leurs enseignants ont été conviés à la salle André-Raynoird pour la traditionnelle remise des dictionnaires. Certains d'entre eux ont passé huit années dans les écoles de Romagnat et ces futurs collégiens débuteront tous l'apprentissage de l'anglais à la rentrée. La municipalité offre depuis plusieurs années ce dictionnaire français-anglais pour les accompagner dans la découverte de cette langue au collège.

Plusieurs élus présents, dont le maire et Anne-Marie Mota adjointe à la vie scolaire, leur ont remis les ouvrages en leur souhaitant une belle réussite dans leurs études. Ils ont ensuite partagé avec les enfants du jus de pommes, des chouquettes et quelques bonbons.



Une étude pour végétaliser la cour de l'école Jacques-Prévert



La cour de l'école élémentaire Jacques-Prévert est actuellement entièrement recouverte d'asphalte. Si les arbres apportent un peu d'ombre aux enfants aux beaux jours, elle est considérée comme un îlot de chaleur car ce revêtement restitue la chaleur et imperméabilise le sol.

Une démarche participative va être lancée dès la rentrée pour métamorphoser cette cour d'école en la réaménageant pour apporter plus d'ombre et de végétation, favoriser des matériaux drainants et écoresponsables mais aussi introduire de nouveaux usages pour les enfants. Elle associera les enseignants, les parents d'élèves, les agents et les élèves.

Ecole Jacques-Prévert : un grand jeu autour d'un pique-nique

Vendredi 17 juin, les enfants de l'école élémentaire Jacques-Prévert et leurs animateurs ont partagé un pique-nique, préparé par la cuisine centrale cantonale, dans le parc de Tocqueville.

Cette année, les animateurs du service périscolaire avaient également organisé un grand jeu pendant la pause de la mi-journée. A travers différentes épreuves, la « cascade », le « relais de la bouteille percée », le « ballon d'eau », les classes se sont affrontées pour savoir quelle était celle qui avait le meilleur esprit d'équipe.

La chaleur était de la partie et les jeux d'eau ont été très appréciés par les enfants, comme la convivialité entre tous les enfants et les animateurs.



Family Game

Le vendredi 14 octobre 2022, de 17 h à 20 h, aura lieu la quatrième édition de la soirée « Family Game ». Cette soirée sera l'occasion parfaite pour partager un moment ludique en famille. Divers jeux et animations seront proposés par le service Education Jeunesse à la salle André-Raynoird.

Une fin d'année en musique

Le spectacle des classes de musique de l'école Jacques-Prévert a eu lieu le jeudi 9 juin à la salle André-Raynoird. Les élèves ont présenté les chansons apprises dans l'année à travers les thématiques du slam, des contes traditionnels et de l'eau. Quelques semaines plus tard, le jeudi 23 juin à la salle André-Raynoird, ceux de l'école Louise-Michel ont interprété les chansons apprises autour des thèmes de la bataille de Gergovie et des danses folkloriques de France et du Sénégal.





Un atelier sur les droits de l'enfant

Un mercredi de mars, un groupe d'enfants a participé au forum des droits des enfants à la maison des sports. Après cette journée, l'équipe d'animation a décidé de proposer des animations autour de ce sujet.



Calista Grégoire, bénévole de l'UNICEF, a proposé une animation aux groupes des grands le mercredi 25 mai autour de plusieurs ateliers :

- ✓ la grande aventure des émotions
- ✓ l'entraide
- ✓ le parcours à l'aveugle.

Chaque enfant est reparti avec un diplôme de l'UNICEF marquant cette journée de solidarité.

Les participants se sont intéressés à tous les ateliers et leurs retours ont été très positifs. Quant à Calista, elle garde un souvenir positif de cette rencontre : « J'ai adoré travailler avec vos jeunes : ils étaient attentifs et participaient dès que c'était possible. L'équipe d'animateurs m'a aussi grandement aidé et leur participation sur le dernier atelier était super ». Par ailleurs, elle a remarqué durant cette journée quelques réflexions sur le harcèlement et proposé une intervention plus ciblée sur ce thème.

Vente de viennoiseries

Jeudi 30 juin à 17 heures, à la Conciergerie du parc, a eu lieu une vente de viennoiseries au profit de la coopérative scolaire de l'école élémentaire Jacques-Prévert.

L'intégralité des bénéfices de cette vente (environ 450 €) a été remise à la coopérative pour financer des sorties scolaires.



Rendez-vous pour les vacances

L'accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'automne du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022 de 8 h à 18 h. Les enfants sont accueillis dès 3 ans et jusqu'à 17 ans et répartis par groupe d'âge. Des activités adaptées à chaque âge seront proposées par les animateurs.

Inscriptions : ouverture des inscriptions du lundi 10 octobre au vendredi 21 octobre (jusqu'à 12 h).

Pour inscrire les enfants (dans la limite des places disponibles), demander l'ouverture des lignes par mail à portail.famille@ville-romagnat.fr

Pendant les vacances de Noël, l'accueil de loisirs sera fermé et les enfants pourront être accueillis à Aubière dans le cadre de l'accueil mutualisé.



Depuis 2018, les communes de Romagnat, Aubière et Pérignat-lès-Sarliève proposent un accueil à tous les enfants du canton pendant les périodes de vacances.

Cet été, les jeunes Romagnatois ont été accueillis à Aubière pendant la première quinzaine du mois d'août et les Aubièrois à Romagnat pendant la seconde guinzaine. Ceux de Pérignat pouvaient choisir de venir à Romagnat ou à Aubière.

Pendant les vacances de Noël, l'accueil de loisirs de Romagnat sera fermé et les enfants seront accueillis à Aubière.

Ce dispositif permet d'assurer la continuité du service pendant les périodes de fermeture propres à chaque commune.

Cette collaboration ne s'arrête pas là puisque des activités communes sont organisées entre les centres de loisirs. Ainsi, les ados de Romagnat ont accueilli ceux d'Aubière en juillet pour regarder le film Kaamelott, lors de la traditionnelle soirée « Un été au ciné »



Job'Ados

Cette année encore la proposition Job'Ados a fait le plein : quarante candidatures recues pour trente places offertes. Depuis sa création, les adolescents de 15 ou 16 ans et leurs parents plébiscitent cette possibilité de découvrir la vie professionnelle en accompagnant le travail des agents municipaux.

Durant tout le mois de juillet, ils ont été accueillis par différents services (les ateliers municipaux - espaces verts, les ressources humaines et la participation citoyenne) pour des missions rémunérées d'une semaine, à raison de cinq matinées de 8 h 30 à 12 h 30.

Selon leurs choix préalables, garçons et filles ont pu par exemple nettoyer les panneaux électoraux, préparer les festivités des 13 et 14 juillet, participer à la maintenance du patrimoine communal, trier des documents administratifs ou monter un projet participatif pour permettre aux lycéens romagnatois de se retrouver aux prochaines vacances scolaires.

C'est ainsi qu'un projet de soirées thématiques a été pensé et proposé au Conseil des Jeunes. Le représentant du groupe de travail, Bastien Sartre, est venu présenter avec Christiane Demoustier, élue en charge de la participation citovenne, leurs réflexions et surtout leur dossier partenaire pour associer l'Asso des Jeunes.

Ainsi, mardi 12 juillet, se sont réunis 14 jeunes pour évoquer les futurs projets.

Il a été décidé au cours de cette réunion de participer au forum des associations et ainsi pouvoir accueillir tous les jeunes qui seraient intéressés pour participer au projet. Ils donnent donc rendez-vous à tous les jeunes de Romagnat le samedi 3 septembre.



Mardi 5 avril Don de poules



Dimanche 8 mai Cérémonie de la Fête de la Victoire



Samedi 14 mai Hip hop culture

Une convention entre Romagnat et l'UNICEF

La commune de Romagnat vient de confirmer son projet de signature de Convention de Collaboration Territoriale avec l'UNICEF pour la rentrée 2022-2023.

Le projet a été présenté en commission « solidarité, cadre de vie et animation urbaine ».

L'objectif de cette convention est de faire connaître la Convention Internationale de droits de l'Enfant et la faire vivre à l'échelle de notre territoire, et de faire découvrir et soutenir l'UNICEF en participant à des actions communes.

Concrètement, la ville de Romagnat bénéficiera de conseils et de soutien technique de l'UNICEF pour la mise en œuvre d'actions en faveur des enfants et des jeunes (plaidoyers sur les droits de l'enfant, le harcèlement... / bénévoles ou jeunes ambassadeurs de l'UNICEF comme Calista Grégoire) et participera à des actions comme la journée internationale des droits de l'enfant, la journée de solidarité en collaboration avec le Conseil des jeunes, la nuit de l'eau, le forum des associations...

Samedi 21 mai Cérémonie de passation

de commandement de la 7^e compagnie du 92^e Régiment d'Infanterie



Bulletin municipal N°109 / Août 2022



Mercredi 22 juin Inauguration de la Ruche au CMI : maison de jour pour jeunes handicapés



Jeudi 14 juillet Cérémonie du 14 juillet

Mercredi 6 juillet Mercredis au parc – Les femmes à luettes



Mercredi 20 juillet Mercredis au parc – Dominique Blanc





Mercredi 13 juillet Retraite aux flambeaux et feu d'artifice



Jeudi 21 juillet Un été au ciné



Mercredi 27 juillet Mercredis au parc – Jérôme Saint-Claude



PIQUE-NIQUE BLUES 2022

Tout public / Gratuit

SAMEDI 3 SEPTEMBRE à partir de 17 h (Parc de Tocqueville)

✓ Scène Conciergerie à 17 h Guillaume Feuillet (Bretagne)

Une vraie découverte! Le guitariste chanteur Guillaume Feuillet, musicien de 38 ans, semble avoir déjà eu mille vies. Photographe naturaliste, passionné de blues, il revient en France après 15 années passées en Guyane. Il chante et joue un blues acoustique aux accents ruraux d'une authenticité rare, qu'il interprète avec une iustesse et un naturel désarmant!



Crawfish Wallet (Aquitaine)

Créé à Bordeaux en 2017, Crawfish Wallet nous ramène à la Nouvelle-Orléans avec un quartet acoustique dans la tradition des orchestres de rue de la Big Easy (chant, planche à laver, trombone, contrebasse, banjo), une musique qui alterne entre le blues, le swing et les balades nostalgiques de la Nouvelle-Orléans. Réunis autour de la chanteuse Amandine Cabald-Roche, Crawfish Wallet va faire planer les senteurs épicées de cuisine créole dans le parc.



✓ Scène Mairie à 20 h Tao Ravao / Vincent Bucher (Paris)

La rencontre du chanteur guitariste malgache Tao Ravao avec l'harmoniciste Vincent Bucher nous éblouit une fois encore. Leur musique respire l'universalité du blues, on y entend la mémoire douloureuse du peuple malgache, les rythmes de l'Afrique et les calliopes des bateaux à roue du Mississippi. *Giles Robson (Royaume-Uni)* Harmoniciste de talent, à la carrière internationale, il est le troisième Anglais, aux côtés

d'Eric Clapton et Peter Green, à

recevoir un Blues Music Awards. Giles va clôturer le Pique-Nique Blues en quartet acoustique avec Franck Goldwasser (guitare), Philippe Lejeune (piano) et Simon Boyer (batterie). Dans cette formule inédite, Giles navigue entre blues et boogie avec l'énergie communicative qu'on lui connaît!



EXPOSITIONS À LA GALERIE DU PARC

✓ « Au fil des modes en Auvergne entre 1830 et 1930 » / La Pastourelle
Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journees Europeennes du Patrimoine du 12 au 18 septembre

✓ « Salon d'Automne » / ARAL et Atelier céramique du FLEP
du 25 septembre au 9 octobre

✓ « Femme, Femme, Femme » / Photographie Michel Veyssere / du 14 au 29 octobre

✓ « L'Automne de l'ARAL » du 15 au 27 novembre

✓ Expo Peinture sur soie / FLEP du 28 novembre au 4 décembre

✓ Expo collective d'artistes / FLO.M

du 5 au 17 décembre



Saison culturelle : les prochains rendez-vous

SAGES COMME DES SAUVAGES / Chansons luxuriantes aux épices du monde / Tout public

✓ SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE à 20 h 30 (Salle André-Raynoird)

Fort du succès de leur premier album et de la tournée fleuve qui l'a suivi, Sages comme des sauvages a sillonné tous les recoins de la francophonie pour aller cueillir par brassées les membres de son public. De l'île de la Réunion au Québec, le quatuor a tatoué le territoire de ses ritournelles, de ses plaisanteries fines et de son panache. Le duo, devenu quatuor, a bâti en concert une complicité entre lui et le monde.



« POUR ALLER OU ? » Compagnie K-Bestan / Cirque théâtralisé et musical / Tout public

✓ SAMEDI 22 OCTOBRE à 18 h (Salle André-Raynoird)

Dans cette gare déserte, où les trains ne cessent de passer mais jamais ne s'arrêtent, Rosie et Arthur attendent pourtant le leur. Le premier qui s'arrêtera, quel qu'il soit. Pour partir vers un ailleurs forcément meilleur. Leur rencontre va transformer cette gare étrange en un lieu loufoque et poétique où le temps disparaît pour laisser place à l'imagination.

« IT CAN BIDONE » Lazzi Serpolet Théâtre / Théâtre cinématographique – doublage en direct / Tout public

✓ SAMEDI 12 NOVEMBRE à 20 h 30 (Salle André-Raynoird)

Bien sûr, vous regardez le film sur l'écran mais, en dessous, il y a du mouvement, des saltimbanques s'agitent... et pour cause... la voix des acteurs, les bruitages et la musique sont joués sous vos yeux!

« It can be done amigo » de Maurizio Lucidi avec Bud Spencer, Jack Palance et Dany Saval dans un western de 1972, et pourtant...Ce qu'ils disent est plus contemporain, plus drôle, plus poétique... Le scénario a été détourné!



SORTIE CULTURELLE Organisée par les villes de Pont-du-Château, Gerzat, Pérignat-Lès-Sarliève et

✓ « LE LAC DES CYGNES » Ballet Preljocaj / Danse / Tout public

Romagnat

DIMANCHE 20 NOVEMBRE à 15 h / OPÉRA DE VICHY

Après Blanche-Neige et Roméo et Juliette, Angelin Preljocaj renoue avec le ballet narratif et son goût pour les histoires. Mêlant le chefd'œuvre musical de Tchaïkovski à des arrangements

plus contemporains comme il aime à le faire, Angelin Preljocaj s'empare du mythe de la danseuse-cygne.

OUMTCHA / Trio swing décoiffé et décoiffant / Tout public

✓ SAMEDI 3 DÉCEMBRE à 20 h 30 (Salle André-Raynoird)

Oumtcha, c'est du swing jazz des années 30, des standards de la chanson américaine revisités, avec un bon grain de folie et de joie communicative. Chaque concert reste un moment totalement improvisé et unique. Une guitare manouche, un saxo jazz, un tuba d'orchestre, des voix d'opérettes, du scat, de la bonne humeur, tout cela réuni pour un concert pas comme les autres!



« VICTOR ET LE UKULÉLÉ / Conte musical / Tout public à partir de 6 ans

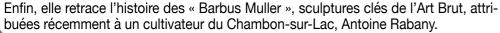
✓ DIMANCHE 11 DÉCEMBRE à 16 h (Salle André-Raynoird)

L'estime de soi, la course incessante des adultes et le manque de temps pour faire grandir les rêves ; autant de sujets abordés avec humour, tendresse et poésie dans ce conte initiatique sur le thème de la différence. Grâce à des textes ciselés et la complicité du multi-instrumentiste Frank Arbaretaz, Kandid nous entraîne dans son univers poétique et sensible.

Sur les pas de Dubuffet en Auvergne

métropole Jusqu'au 30 octobre au musée d'art Roget-Quilliot

Jean Dubuffet est une figure majeure de l'art du XX^e siècle. L'exposition au musée Roger-Quilliot présente des œuvres créées par l'artiste à Durtol en 1954 et 1955, les relations artistiques et littéraires qu'il a tissées en Auvergne notamment avec Henri Pourrat ou Alexandre Vialatte ainsi que sa vision du territoire, modèle d'authenticité en accord avec sa vision idéale de la ruralité. Elle souligne également le rôle de Lili Dubuffet dans la vie et la carrière de l'artiste.





Enquête publique sur le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Le RLPi fixe les obligations en matière de publicité, d'enseignes et pré-enseignes. Ces obligations réglementent, notamment, le format, le mode d'implantation, ou encore la densité des dispositifs.

Après l'arrêt du règlement par le Conseil métropolitain en mars dernier, l'enquête publique se déroule du 29 août au 29 septembre.

Pendant cette période, le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre seront disponibles au Service « études et programmation urbaine » de Clermont Auvergne Métropole, 97 avenue du Limousin à Clermont-Ferrand, ainsi que dans les mairies de Cournon-d'Auvergne, Cébazat et Saint-Genès-Champanelle. Les observations peuvent éga-



lement être adressées par courrier à « Monsieur le commissaire-enquêteur, service études et programmation urbaine, site du Limousin, 64-66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231, 63007 Clermont-Ferrand cedex 1 ou par courriel à rlpi@ clermontmetropole.eu.

Le commissaire-enquêteur assurera plusieurs permanences :

- ✓ service « études et programmation urbaine » de Clermont Auvergne Métropole, 97 avenue du Limousin à Clermont-Ferrand : le 29 août de 14 h à 17 h et le 29 septembre de 9 h à 12 h
- ✓ mairie de Cournon-d'Auvergne : le 7 septembre de 9 h à 12 h
- ✓ mairie de St-Genès-Champanelle : le 15 septembre de 9 h à 12 h
- ✓ mairie de Cébazat : le 21 septembre de 14 h à 17 h.

Pour plus de renseignements et consulter le dossier : www.clermontmetropole.eu/les-grands-projets/grands-projets-urbains/le-reglement-local-de-publicite-intercommunal-rlpi

Phase règlementaire du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Lancée au printemps, la nouvelle phase de concertation se poursuit pour permettre à chacun de s'informer et de contribuer à la définition des outils règlementaires (zonage, règlement écrit et Orientations d'Aménagement et de Programmation) qui s'appliqueront sur le territoire métropolitain.

Afin d'associer les habitants à cette étape, Clermont Auvergne Métropole propose une balade numérique et des balades urbaines et paysagères :

- ✓ balade numérique disponible en ligne sur plu.clermontmetropole.eu/balade-numerique/
- ✓ balade à pied à Châteaugay : samedi 17 septembre de 10 h à 12 h
- ✓ balade à pied à Ceyrat : vendredi 30 septembre de 16 h à 18 h
- ✓ balade à pied au Cendre : samedi 8 octobre 2022 de 10 h à 12 h

Contact et réservation : 04 43 76 26 92 - plui@clermontmetropole.eu

Comment donner son avis pendant la phase règlement ?

- ✓ s'informer et contribuer sur le site internet plu.clermontmetropole.eu
- ✓ écrire à Clermont Auvergne Métropole, 64/66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231, 63007 Clermont-Ferrand ou plui@clermontmetropole.eu



Qui a dit que Solidarité ne rimait pas avec compétitivité? Cette année, le Collectif Ak Jamm a eu la chance de participer à une coupe du monde solidaire! A l'initiative de ce projet, Nicolas Manouvrier du magasin Comptoir Sport 63 au Brézet, ainsi que l'équipe du Player63 à Pont-du-Château qui a accueilli les matchs chaque semaine.

Une belle compétition, où le Collectif a pu être représenté par l'équipe du Sénégal menée d'une main de maître par la vice-présidente Marie Figueira. Malheureusement, le Sénégal n'a pas accédé à la finale, et n'a pu remporter les 1000 euros à la clé pour l'association gagnante... Mais, elle repart pleins de bons souvenirs et de rencontres. Ak jamm remercie grandement les joueurs pour leur investissement!

De plus, un nouveau voyage humanitaire a eu lieu, ce début d'année au Sénégal, à Mbour. Un voyage rempli d'initiatives, comme l'organisation d'une sortie dans une réserve animalière pour quelques enfants de la pouponnière de Mbour, le financement d'un traitement de chimiothérapie, la distribution de denrées alimentaires dans un village de brousse... et bien d'autres actions! Enfin, cette année le Collectif Ak jamm souhaite offrir la possibilité aux habitants de Romagnat et communes proches de découvrir la culture sénégalaise au travers d'un repas dansant qui se déroulera le 15 octobre 2022 à la salle des fêtes d'Opme. Attention, les places seront limitées!



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous abonner au Collectif ak jamm sur Instagram et Facebook, pour ne rien rater de leurs actualités!

TAT

RécréActions

Kermesse médiévale à l'école primaire Jacques-Prévert

Après deux années sans fête pour cause de restrictions sanitaires, les élèves de l'école élémentaire Jacques-Prévert se sont retrouvés au cours d'une grande kermesse sur le thème du Moyen-Âge organisée par l'association RécréActions. Petits et grands n'ont pas manqué cet événement en sortant leurs plus belles parures de princesses et de chevaliers afin d'affronter archers et taureau mécanique, de bondir dans le château gonflable, mais

aussi pour se confronter aux jeux médiévaux en bois répartis sur une dizaine de stands. Les arts étaient également de la fête avec un atelier Meccano et un atelier maquillage. Plus d'une centaine de lots ont été gagnés par les participants de la grande tombola, et les bénéfices de la kermesse seront remis aux enseignants de l'école élémentaire. Un grand merci à l'équipe du périscolaire et aux enseignants pour leur contribution aux décors et pour leur participation sur les stands, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles.



Si la fête vous a plu et si vous avez des idées pour l'année prochaine, rejoignez vite l'équipe de l'association RécréActions en nous contactant à l'adresse contact@ recreactions.fr ou par téléphone au 06 71 84 61 90 (Benjamin). On vous attend!

Caracycle

L'année scolaire se termine avec les 14 enfants fidèles aux sorties du Caracycle. De nouveaux bénévoles ont rejoint l'association encore cette année pour le bonheur et la sécurité de tous.

L'an prochain encore, les trajets auront lieu les vendredis. Nous recherchons toujours des bénévoles pour des réparations et des vélos pour équiper les enfants, n'hésitez pas à nous contacter (même en vélo électrique avec des pneus adaptés, c'est possible).

Le caracycle du puy Giroux achemine les enfants à vélo d'Opme à l'école Boris-Vian située à Saulzet-le-Chaud. Les conditions météorologiques permettent la circulation en septembre, octobre, mai et juin. Le parcours est ouvert à tous ceux qui le souhaitent, n'hésitez pas à nous contacter. Caracycledupuygiroux@gmail.com



Comité de Jumelage

Jumelage Romagnat - Licciana Nardi - Salles

Les week-ends de l'Ascension et de Pentecôte ont été marqués par la visite des habitants de nos villes jumelles. Nous avons pu enfin les recevoir et leur faire découvrir le patrimoine de notre région.

Les adhérents ainsi que les élus ayant participé à ces rencontres ont été satisfaits de ces moments conviviaux.

Des projets sont en cours, une visite à Salles début octobre et un séjour en Italie en juin 2023.

Contact 06 86 81 14 43



Trois peintres de l'ARAL exposent

Du dimanche 25 septembre au dimanche 9 octobre inclus

Pierre Mouchet (CHEPI), amateur de graphisme et de couleur, depuis les bancs de l'école. Plutôt attiré par la fonction décorative des œuvres, il joue volontiers à interpréter la réalité s'éloignant de la simple reproduction et en cherchant un langage libéré. Quelques essais dans l'abstraction.

Nady Pradat, peintre amateur, une disponibilité au visuel, à la suggestion, l'attention aux couleurs, la nature, les formes, les allures. Depuis son enfance, elle peint, dessine, s'évade. C'est pour elle une méditation, une recherche d'expression singulière, de traduction de lumière....

Michel Vastel, peintre autodidacte, il est arrivé de Normandie en 2007. Après avoir peint la mer et les falaises du pays de Caux, il a découvert l'Auvergne avec ses lacs, ses villages pittoresques, ses chemins de randonnée. L'Auvergne, qui est devenue une nouvelle source d'inspiration pour ses peintures à l'huile, lui offre également ses magnifiques couleurs automnales.

L'atelier Céramique du FLEP, invité par l'ARAL, exposera ses pièces émaillées, enfumées et cuites au raku. Entrée libre tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30. Galerie du Parc, mairie de Romagnat



L'automne de l'ARAL

L'Association Romagnatoise des Artistes Locaux adopte une nouvelle formule. Désormais, l'atelier fonctionne sur trois plages horaires.

Des mini-stages sont proposés, dirigés par un artiste. Le premier traitera de la construction du corps humain et sera dirigé par FLO, plasticienne.

Des séances de nus académiques sont également mises en place.

Et... une troisième exposition!

Les artistes vous recevront pour l'exposition d'automne du lundi 14 novembre au dimanche 27 novembre inclus. Entrée libre tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30. Galerie du Parc, mairie de Romagnat



Eveil Romagnatois



Inscription école de Musique

Les inscriptions à l'école de musique de l'Eveil Romagnatois auront lieu les 1 et 2 septembre à la salle de musique, 7bis avenue des Pérouses, de 16 h 30 à 20 h. Instruments enseignés : batterie, clarinette, euphonium, flûte traversière, percussions, tambour, trombone, trompette, saxophone

Tarifs annuels pour les habitants de Romagnat :

- ✓ formation musicale ou initiation musicale : 105 €
- ✓ formation instrumentale adulte : 140 €
- ✓ forfait formation musicale + instrumentale : 200 €

Des remises sont appliquées pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits, ainsi que pour les élèves participant aux orchestres de l'association.

Pour plus de détails n'hésitez pas à consulter notre site internet eveil-romagnatois.fr rubrique « école de musique ». Dans le cadre des activités extra-scolaires, l'Éveil Romagnatois propose également la possibilité pour les plus jeunes de participer à des séances d'initiation musicale qui se dérouleront sur plusieurs périodes de sept semaines pour l'année scolaire à venir.

Présentation de l'école de musique de l'Eveil Romagnatois

- ✓ 90 élèves de 5 ans à plus de 60 ans
- 7 professeurs
- ✓ environ 1800 heures de cours sont dispensées par an
- √ 34 semaines de cours (pas de cours durant les vacances scolaires)

Pour les plus petits (moyenne et grande section de maternelle), un cours d'Éveil Musical permet à ce jeune public de découvrir le monde de la musique au travers de comptines, danses, jeux rythmiques et contes musicaux sur trente minutes de cours collectifs.

A partir de 7 ans, il est possible de débuter l'apprentissage de la Formation Musicale (solfège) en cours collectifs de 45 minutes et de s'initier à la pratique d'un des instruments proposés au sein de l'école.

Après cette initiation, une formation complète de deux cycles de 4 années est proposée aux élèves plus âgés. Ceux-ci vont pouvoir parfaire leurs pratiques et approfondir leurs connaissances musicales et instrumentales. Cela leur permettra, lorsqu'ils seront prêts et qu'ils le souhaiteront, d'intégrer une ou plusieurs des formations orchestrales que propose L'Éveil Romagnatois (banda, orchestre de batterie-fanfare ou orchestre d'harmonie). Ils deviennent ainsi des membres à part entière de nos

orchestres ou peuvent intégrer d'autres formations dans leur vie musicale future.

Chaque année, les élèves de l'association se produisent lors d'un spectacle qui leur est dédié : le Concert de printemps.

Cette année sera marquée par le déménagement de notre association et donc de l'école de musique, dans de nouveaux locaux plus adaptés et spacieux situés sur le site de l'ancien LEP Vercingétorix.

L'accès se faisant toujours par l'avenue des Pérouses. A retenir d'ores et déjà dans vos agendas les dates suivantes :

✓ Sainte Cécile : 25 et 26 novembre 2022
✓ Concert de Printemps : 25 mars 2023
✓ 140 ans de l'association : 8 au 10 juin 2023



FASILA Danser

Avec l'association Fasila danser, venez apprendre à danser, en couple, le rock, et toutes les danses de salon (tango, paso, chacha, bachata, valses, etc.) et quelques danses de ligne (madison, reggae, etc.).

La reprise aura lieu le vendredi 16 septembre 2022, à partir de 18 h 30, salle des banquets, rue Thomas à Romagnat.

Des cours festifs sont prévus avant chaque vacance scolaire.

Les inscriptions pourront se faire sur place à la suite des deux cours d'essai des vendredis 16 et 23 septembre 2022.

Le samedi 3 septembre (matin), nous serons présents au forum des associations de Romagnat.

Renseignements au 06 73 45 06 32.





Toujours actifs!

Tous les Romagnatois ont remarqué les transformations de la vigne du rond-point : depuis la mi-mars, celle-ci a de nouvelles « jambes » bien faites grâce à l'énergie de la famille Cournol mais aussi d'un groupe d'adhérents fidèles qui apprécient de se retrouver pour travailler régulièrement autour des vignes.

Mi-avril, nouvel entretien: la taille, puis mi-mai le relevage et, pour la vigne de Chomontel, c'est le même combat sans cesse renouvelé: les désherbages successifs, avec rotofil entre les rangs (ou en tracteur par les employés municipaux) et au fessou entre les ceps...oups....la terre est bien basse!! Et cette vigne de Chomontel est extrêmement riche en belles futures grappes de raisin, souhaitons qu'aucun aléa climatique ne vienne perturber cette belle nature...



Mi-juin, la famille Cournol a bénéficié d'un grand soleil pour passer deux jours en Beaujolais, accompagnée de quelques membres de l'association, à la découverte de ces magnifiques paysages de vignes du Beaujolais...et autour de quelques verres, pour goûter aux différents crus de Beaujolais.

Quelques bouteilles ont donc été bien appréciées sur place à cette occasion, mais d'autres ont été rapportées...et feront probablement l'objet de dégustations avec les adhérents autour des vignes, en particulier avec ceux et celles qui se retrouvent régulièrement lors des phases d'entretien.

Fin juin, le pique-nique annuel s'est déroulé comme prévu. Simplement les « Fessoussois » se sont retrouvés non pas à Chomontel, dommage, mais sur l'esplanade devant la salle Raynoird que la mairie a mise à disposition, ainsi le repli à l'abri de la verrière était possible en cas de pluie.

Ce moment fort sympathique a permis à certains de découvrir la cuvée 2021, différente mais autant appréciée que la cuvée 2020.

Vous retrouverez « les Fessous » lors du forum des associations le matin du samedi 3 septembre, dans le parc de Tocqueville si la météo le permet, sinon dans la salle André-Raynoird.

Le 3 septembre sera aussi la date limite fixée pour la commande de « goodies » à l'effigie des Fessous (à noter que les Fessous n'ont aucune prise d'intérêt dans ces commandes !!): tabliers de cuisine. T-shirts et « tote bags ». bordeaux ou noirs avec logo doré, verres gravés...

Passez tous un bel été, et au plaisir de vous retrouver au forum et dans les vignes.

lesfessousderomagnat@gmail.com

Adresse: Les Fessous de Romagnat - mairie de Romagnat



AMAP de Romagnat

L'AMAP de Romagnat ne se présente plus tant elle fait, « du haut de ses 12 ans », partie du paysage romagnatois, s'installant tous les mardis de 18 h à 19 h 30 avenue des Pérouses, devant la salle André-Raynoird, pour la distribution hebdomadaire de produits bio et locaux.



A la dernière Assemblée Générale, le 10 mai, l'AMAP de Romagnat comptait 144 familles adhérentes représentant environ 380 personnes, et 21 producteurs réguliers apportant pains, légumes, viandes, fromages, œufs, huiles, farines, bières, tisanes, miel, kombucha auxquels on peut ajouter d'autres producteurs venant sur invitation (vin, plants), et des producteurs chez qui on réalise des commandes groupées : abricots, kiwis, châtaignes, pruneaux.

Adhérer à une AMAP, c'est s'engager pour une alimentation plus saine, un mode de consommation plus respectueux des hommes et de l'environnement ; c'est acheter des produits de qualité au juste prix sans intermédiaire et permettre aux paysans de vivre de leur travail. Pour vous renseigner et nous rejoindre, venez lors d'une distribution un mardi entre 18 h et 19 h 30 à la table de permanence (l'adhésion pour 1 an par foyer est à 10 €, 8 € si vous n'êtes pas imposable).

L'AMAP, que nous animons bénévolement, soutient ses producteurs en leur assurant l'achat de leur production et en les aidant dans la mesure de ses possibilités.

- A titre d'exemple, nous avons déjà aidé nos producteurs ✓ à protéger leur culture en plantant des haies,
- ✓ à replanter lors d'attaque de pucerons.
- √ à « traverser » une mauvaise période engendrée par des aléas climatiques (gel, grêle, sécheresse, excès d'eau ...) qui malheureusement se multiplient.

L'AMAP de Romagnat, par de l'épargne solidaire, soutient également l'installation et le maintien des paysans en agriculture biologique sur le territoire proche en achetant des actions de Terre de Liens ciblées (Puy-de-Dôme). L'argent investi participe à l'achat collectif de terres agricoles et de fermes réservées à l'installation de paysans, à leur maintien ainsi qu'à la transmission des fermes.

Pour en savoir plus, consulter : www.terredeliens.org Sont à noter encore d'autres actions de solidarité par l'adhésion et don :

✓ à Bio63 dont les missions sont d'encourager et accompagner les installations et conversions en bio, accompagner et former les agriculteurs déjà installés, mettre en relation l'offre et la demande et promouvoir les produits Bio auprès du grand public.

monnaie locale) qui fait vivre la « Doume », la monnaie du Puy-de-Dôme qui favorise l'activité économique sur tout

Bien que l'AMAP ne prenne pas de vacances, nous aimons fêter la rentrée au mois de septembre en organisant un pique-nique partagé. Retenez la date du 13 septembre à partir de 19 h, nous aurons plaisir à bavarder autour d'un verre offert par l'association et déguster des plats sucrés et salés confectionnés par les amapiens. Ce pique-nique de rentrée s'inscrit dans la campagne Bio63 « manger BIO et LOCAL c'est IDEAL » et sera l'occasion de fêter (un peu en avance) les 20 ans du mouvement des AMAP (voir Amap en fêtes du 19 septembre au 19 octobre).

Et pour finir l'AMAP de Romagnat sera au forum des associations, organisé par la commune, le samedi 3 septembre au parc de Tocqueville, venez nous retrouver et poser toutes vos questions, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Contacts:

amapderomagnat@gmail.com www.amapderomagnat.org



Ligue de Protection des Oiseaux

Fête de la Nature

Nous tenons à remercier les nombreux participants qui se sont déplacés pour la conférence sur les oiseaux de Gergovie le vendredi 20 mai à la médiathèque et/ou qui ont participé le lendemain matin à la sortie sur le plateau de Gergovie pour découvrir les oiseaux nicheurs de ce milieu bocager particulier. Une trentaine d'espèces ont ainsi été vues ou entendues.

Bilan du comptage des hirondelles au printemps 2022 Le bilan du comptage des hirondelles pour ce printemps est de près de 60 couples d'hirondelles de fenêtre et au moins une douzaine de couples d'hirondelles rustiques. C'est évidemment un minimum car seul le bourg et les villages de Saulzet et Opme sont inventoriés, avec la répartition indiquée ci-dessous.

Nombre de couples nicheurs			
	Hirondelle de fenêtre	Hirondelle rustique	
Bourg de Romagnat	35	3	
Saulzet-le-chaud	2	4	
Opme	22	5	
Total	59	12	

Pour le bourg de Romagnat, on note une stabilité du nombre de couple d'hirondelles de fenêtre (35 nids occupés contre 37 en 2021) mais un resserrement des adresses occupées (seulement 12 adresses contre 31 l'année passée). Le nombre de couples d'hirondelles rustiques est conforme à l'année passée, avec 3 voire 4 couples sur 2 adresses. Il est bon de rappeler que ces nichées sont possibles grâce à deux personnes passionnées qui ouvrent depuis très longtemps, et chaque année au mois de mars, un hublot de leur porte de garage. Le bilan à Saulzet-le-Chaud est décevant pour l'hirondelle de fenêtre avec seulement 2 nids occupés pour 9 nids naturels et 14 nids artificiels. L'hirondelle rustique comptabilise un nombre de couples stable, avec un minimum de 4 couples. Mention toute particulière à Monsieur Busarello, agriculteur passionné par les oiseaux, qui œuvre beaucoup pour eux en soutenant plusieurs nichées dans ses bâtiments agricoles. Pour Opme, le bilan est très positif, avec 22 couples d'hirondelles de fenêtre, dont 17 sont présents sur seulement 2 adresses. Il y a une nette augmentation de la population (en 2018, il y avait seulement 3 couples). À noter un minimum de 5 couples d'hirondelles rustiques, sans doute beaucoup plus en fait, car de nombreux sites potentiels sont inaccessibles à la vue.

Devenir bénévole dans le groupe LPO de Romagnat

Vous souhaitez nous rejoindre pour participer activement, de temps en temps, ou même très ponctuellement à nos actions : n'hésitez plus ! Toute personne qui souhaite découvrir nos activités et découvrir les oiseaux, habitant ou non Romagnat, est la bienvenue. Nos réunions bimestrielles se déroulent les derniers vendredis du mois (sauf en septembre et lors des périodes de vacances scolaires), à 20 h, généralement dans la salle Jacques-Prévert. Nous organisons des sorties nature de découverte des oiseaux. des sorties pour dénombrer des oiseaux dans des programmes spécifiques (hirondelles, oiseaux d'eaux hivernant, atlas des oiseaux de Romagnat, oiseaux des jardins, rapaces.... etc.), des animations avec les écoles, la distribution des graines de tournesol en novembre, le suivi des nichoirs et des oiseaux dans les Parcs de la commune (Tocqueville, Opme, Saulzet), des relâchers d'oiseaux avec le centre de Sauvegarde, etc.

Pour plus de renseignements sur nos sorties nous vous invitons à consulter le calendrier des animations sur le site LPO Auvergne (http://www.lpo-auvergne.org, rubrique AGENDA). Pour toutes informations, vous pouvez également contacter:

✓ Isabelle Beaubier: 06 71 55 72 52, isabelle.beaubier492@orange.fr

✓ Aurélien Pico : 06 88 68 73 56, oiseauxdauvergne@

✓ Jean-François Carrias : 06 37 84 21 57, jean-francois. carrias@orange.fr



Voici l'année 2021/2022 bien terminée.

Nous attaquons maintenant la saison suivante avec une grande motivation et un optimisme bien ancré. Vous avez eu tout l'été pour lire et relire la plaquette 2022/2023 que nos supers distributeurs ont déposée dans vos boîtes aux lettres début iuillet. En effet, une centaine d'adhérents et bénévoles ont sillonné les rues de Romagnat et sa périphérie chargée d'un petit carton contenant notre trésor.

Maintenant que l'été se termine, vous savez ce que vous voulez faire!



Alors, n'hésitez pas à nous retrouver dès le 29 août au FLEP (12 rue de Laubize) ou au forum des associations le samedi 3 septembre de 9 h à 12 h 30 dans le parc de Tocqueville pour confirmer vos choix d'activités.

Mais revenons en quelques mots et photos sur le dernier trimestre, qui a vu et entendu bon nombre de belles

- ✓ l'Assemblée Générale au mois d'avril a été très peu suivie malgré 1350 adhérents... nous espérons une meilleure assiduité pour la prochaine.
- ✓ le Spectacle des Arts Vivants les 17, 18 et 19 juin à la salle André-Raynoird a eu une fréquentation de plus de 800 personnes sur les 3 jours.
- ✓ la fête du Judo le 18 juin a rassemblé 100 personnes autour de notre tatami
- ✓ la fête de la musique improvisée dans notre amphi était du plus bel effet avec un public de 150 personnes
- ✓ la semaine portes-ouvertes a permis à plus de 100 personnes d'essayer différentes activités
- ✓ les auditions de nos jeunes pianistes et chanteurs du coaching vocal ont régalé nos oreilles dans les couloirs
- ✓ la fête du Flep le samedi 25 juin a permis à 24 enfants de jouer les détectives dans un Escape Game fait maison, « le Flepotter », de découvrir les créations de nos amis les vanniers et les céramistes, et de récompenser les gagnants de la tombola.

Bulletin municipal N°109 / Août 2022



Foyer rural D'Opme

Les activités ponctuelles du Foyer ont repris après deux ans d'arrêt dû à la crise sanitaire, ainsi l'atelier d'arts plastique s'est déroulé pendant les vacances de printemps avec Martine Le Calonnec et a remporté un vif succès.

Création d'une nouvelle manifestation cette année avec le Troc Plantes qui lui aussi a attiré de nombreuses personnes en quête de verdure!

Le voyage à Bourges et en forêt de Tronçais s'est déroulé sous un soleil radieux et chacun avait à cœur de se retrouver après ces années quelques peu perturbées.



Activités proposées

La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation annuelle de base :

✓ Adulte : 10 euros ✓ Enfant : 5 euros

Gymnastique (stretching, step, etc.)

Adulte H/F

Rens: Maryline VIDAL - Tél: 06.73.79.29.34

Les mercredis de 18 h 15 à 19 h 15 A la Maison pour Tous avec Sylviane

Tarif: 75€

Inscriptions mercredi 14 septembre

Yoga

Adultes H/F

Rens: Catherine MERTZ Tél: 04.73.92.39.34

Les lundis 2 séances de 17 h 30 à 19 h et de 19 h à 20 h 30

A la Maison pour Tous avec Peggy

Tarif: 110 €

1ére séance pour essai : lundi 12 septembre

Gymnastique douce

Rens: Danièle Almédina Tél: 04.73.79.47.00

Les vendredis de 10 h à 11 h

Dans le préau de l'ancienne école ou à la Maison pour tous

Avec Sylviane Tarif: 75 €

1ère séance et inscriptions : 23 septembre

Après-midi Jeux

Adultes: H/F

Rens: Yvette MAZAL Tél: 04.63.08.28.11

Les jeudis de 14 h à 20 h

A la cantine de l'ancienne école

Cotisation au fover

mail: fropme63@gmail.com



Romagnat tennis club

Championnat par Equipes - l'heure du bilan

Avec pas moins de neuf équipes engagées, on peut dire que les courts du Tennis Club ont chauffé pendant tous les week-ends de mai. La plupart du temps sous un soleil de plomb, les rencontres se sont déroulées dans une ambiance conviviale mais aussi combative quel que soit le niveau.

Au niveau du bilan, celui-ci a rendu son lot de satisfaction et de déception avec, au final, une montée pour l'équipe 2 Homme et deux descentes, l'équipe 1 Homme et l'équipe 4 Femme.

Dans les points positifs, on a pu noter la belle intégration des jeunes pousses du club dans les équipes 2 et 3

La fête du Tennis annulée mais reportée!

En raison des nombreux orages qui étaient annoncés ce mercredi 22 juin, l'équipe pédagogique a été dans l'obligation d'annuler l'événement.

Coup dur pour cet événement qui est souvent un moyen de célébrer la fin de l'année "tennistique". Cependant, ce n'est que partie remise puisque nous avons pu la reporter au samedi 10 septembre.

Un Champion de France au RTC

Avec une campagne rondement menée et plusieurs matches en trois sets remportés de haute lutte, Nicolas Pagès, a remporté le titre de Champion de France seconde série en tennis-fauteuil.

Du 23 au 26 juin, Nicolas a tout d'abord fini premier de sa poule avant de prendre le meilleur sur le vainqueur de l'autre poule, François Heyraud.



Une magnifique victoire pour notre Romagnatois qui consacre tous les efforts fournis jusque-là!

Un dernier CODIR avant la période estivale

A l'heure des derniers entraînements de la saison et avant la longue période de vacances scolaires, l'heure était au premier bilan pour le nouveau CODIR. La continuité et la nouvelle organisation de l'école de tennis après le départ de Fabien Dumousset, le point sur les championnats adultes, l'organisation du prochain tournoi, le développement du tennis-fauteuil ainsi que la préparation des prochaines échéances étaient au menu de la réunion.

Dates d'inscription nouvelle année

Pour la rentrée, voici les dates d'inscription à retenir dans l'agenda:

- ✓ samedi 27 août de 10 h à 15 h
- ✓ mercredi 31 août de 11 h 30 à 17 h
- ✓ les autres jours de la semaine de 16 h 30 à 19 h 30
- ✓ samedi 3 septembre de 9 h à 18 h.

Enfin, les animations ne devraient pas être en reste avec un pot de rentrée ainsi qu'une soirée de "reprise" et pour couronner le tout, un apéro-huîtres sur un samedi midi! On vous attend nombreux.



ROMAGNAT ASM Rugby RUGBY FÉMININ FÉMININ

La saison 2021-2022 touche à son terme pour nos équipes romagnatoises, l'heure du bilan a donc sonné! Malgré d'intenses performances cette saison, nos trois équipes séniores et nos U18 ont succombé à leurs adversaires durant les phases finales.

Notre équipe de Régionale à X, auteure d'un superbe parcours après cette première année de vie, a dû déclarer forfait dès le premier match du tournoi de finale suite à de trop nombreuses blessures. Elles ne reviennent donc pas championnes, mais peuvent tout de même être très fières du parcours mené durant la saison.

Nos Fédérales 1, parties disputer la demi-finale de leur championnat à Saint-Affrique, se sont inclinées face aux Montpelliéraines. Après coup, nos jaunes et bleues ont rapidement analysé leurs erreurs et reconnu leur manque d'expérience dans ce genre de rencontres de phases finales. Elles n'ont néanmoins pas à rougir de leur saison, durant laquelle elles ont démontré leur cohésion et leur légitimité lors des rencontres décisives, comme celle jouée à domicile début mai face à une équipe bordelaise

Pour nos joueuses d'Élite 1, en déplacement dans le mythique stade Amédée-Domenech de Brive, c'était une sorte de remake de la saison précédente qui se jouait : nos Romagnatoises affrontaient l'équipe de Blagnac. C'est face à elles, et chez elles, que nos jaunes et bleues avaient remporté le titre de Championnes de France en fin de saison dernière. Le scénario s'est avéré différent cette année face à une équipe revancharde. Après un match intense sous le soleil briviste, les filles de Blagnac

s'imposent 15 à 8 au coup de sifflet final.

La déception pour les joueuses, les entraîneurs et les supporters est évidemment compréhensible, d'autant plus qu'il s'agissait de la dernière saison pour un certain nombre de nos joueuses. Néanmoins, il ne faut pas oublier la richesse des rencontres produites cette saison. Les nombreuses victoires, à domicile et à l'extérieur, sont autant de souvenirs pour les joueuses et les entraîneurs que pour notre fidèle public romagnatois. Bon courage à toutes celles qui s'aventurent vers de nouvelles voies professionnelles et personnelles, et merci pour tout!

Une pensée également pour nos cadettes et minimes, que l'on espère retrouver autant déterminées la rentrée prochaine qu'elles l'ont été durant cette saison 2021-2022. Pour nos U18 la saison a pris fin suite au 8e de finale de leur championnat.

Quant à nos U15, elles ne se sont pas démotivées malgré une saison compliquée par des annulations de matchs. Aussi, elles ont prouvé leur passion pour le ballon ovale lors de rencontres nationales. Elles ont d'ailleurs remporté la finale de la section AuRA du Challenge Orange, ce qui leur a permis de se qualifier pour la finale nationale à Marcoussis, disputée le 24 et 25 juin dernier. Week-end durant lequel elles ont également eu l'opportunité d'assister à la finale du Top 14, et de rencontrer des figures du rugby français.

Et puisque nos supporters semblent aussi impatients que nous ; rendez-vous le 17 août pour la reprise des entraînements!

Si vous souhaitez rejoindre l'une de nos cinq équipes iaunes et bleues, vous pouvez contacter le club via nos réseaux sociaux ; @asmromagnatrf sur Instagram, ASM Romagnat Rugby Féminin sur Facebook et @ASMRomagnatRugbyFéminin sur Twitter!



Une saison bien remplie

La saison 2022-2021 a redonné le goût des défis aux athlètes de l'AS Romagnat, de la route au chemin, sans oublier la marche nordique: 160 km, marathon, semi-marathon, 10 km, 24 h, courses nature, courses de montagne et trail.

Le 18 juin, la sortie club à l'UTPMA (Aurillac) a été l'occasion d'un moment convivial ; malgré la canicule, tous les coureurs et les marcheurs ont franchi la ligne d'arrivée.

En route et en chemin pour une nouvelle saison 2022-

La nouvelle saison s'annonce aussi riche et les activités proposées par le club encore plus variées :

- ✓ course à pied et trail
- ✓ marche nordique
- ✓ gym douce
- ✓ renforcement musculaire / cardio-training

XC63 XC63

Le team XC 63 était au championnat de France à Ploeucsur-Lié en Bretagne et ramène 4 maillots et 2 podiums. Ilona Moulin (XC 63), Zian Sanciaut (XC 63), Anaïs Moulin (Team elles VTT associées au XC 63) et Paul Magnier sont champions de France en relais le vendredi.

Le lendemain, Ilona Moulin est 3° en Juniors Femme, Maxime Fascianella est 9° en espoir U23 et Robin Bourdier 13°.

Le lendemain, Angèle Borot est 3^e en cadettes et Anaïs Moulin (Team elles VTT) championne de France.

Enorme week-end pour le team qui ne cesse de progresser sur le plan national et international avec des performances remarquées de nos 18 pilotes alignés sur ce championnat de France.

Maxime Fascianella s'aligne en coupe du monde en Suisse suite à sa performance retenue en membre d'équipe de France.

Ce sont désormais 8 sportifs de haut niveau qui font partie de l'effectif du XC 63.

Le team XC 63 est le 8^e club Français juste derrière les équipes professionnelles et le département des Vosges.



💫 Romagnat Pétanque

Les pétanqueurs en jaune et noir

Le 25 juin, les pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat se sont retrouvés pour inaugurer leurs nouvelles tenues aux couleurs de la ville et du Conseil Départemental mais aussi leur terrain réaménagé et l'installation de nouveaux sanitaires. Agnès Thévenet, présidente de Romagnat Pétanque remerciait toutes les personnes présentes ainsi que les représentants de la ville Laurent Brunmurol, maire, Chantal Lelièvre et Jacques Lardans, adjoints et les conviait à un apéritif d'honneur.

Les pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat ont participé à toutes les compétitions officielles comptant pour les différents championnats de France. Les vétérans Pascal Sassier, Christian Portal et Guy Dauzat sont parvenus en huitième de finale des éliminatoires au Cendre.

Aux éliminatoires du Jeu Provençal à Billom, Guy Bureau et Philippe Auzanat se sont inclinés en quart de finale face aux futurs vainqueurs.



Le premier concours officiel organisé à domicile a vu les Romagnatois Claude Bassinet, Philippe Auzanat et Patrick Besset parvenir jusqu'aux demi-finales du concours A et Nicolas Menuti, Jean Paul Grandvent et Pascal Thévenet jusqu'aux quarts de finales.

En Championnat des Clubs Vétérans l'équipe Romagnat 1 termine 1ère de sa poule pour la 2e année consécutive et participera aux quarts de finales le 6 septembre à Cébazat. Romagnat 2 termine 4e et Romagnat 3 finit 2e.

Le samedi 3 juillet a eu lieu le premier concours inter-sociétaires avec un repas servi à l'issue des quatre parties disputées dans une ambiance sympathique. Une quarantaine de licenciés et membres honoraires y ont participé. Le Challenge G. Labalte, annulé pour causes d'intempéries, est reporté au vendredi 9 septembre.

Le 24 septembre, concours inter-sociétaires doté des challenges Stéphane Blanc et Michel Sortais.

Le loto prévu début octobre est remplacé par un concours de belote.

Nul doute que les pétanqueuses et pétanqueurs auront à cœur de faire briller leurs nouvelles couleurs dans tous les prochains concours sur leur terrain mais aussi sur tous les terrains du département.

Arverne Foot Fauteuil

Le vendredi 20 mai a eu lieu notre tout premier événement : le gala de Foot Fauteuil Handisport qui nous opposait à l'équipe de l'ASSE - Association Sportive de Saint-Etienne Cœur Vert.



Les spectateurs sont venus en nombre pour remplir la tribune et afficher salle comble. Nous tenons également à remercier nos partenaires d'être venus nous soutenir. L'équipe de Saint-Étienne, engagée en compétition nationale, plus expérimentée, s'est imposée 3-0 face à nos

Clermontois qui ont tout de même montré une belle combativité jusqu'au coup de sifflet final. Une expérience riche pour nos joueurs qui attendent im-

Une expérience riche pour nos joueurs qui attendent impatiemment leur engagement en division 4 dès la saison prochaine.

La rencontre fut commentée par le speaker officiel du Clermont Foot 63 et de l'ASSE, Jérôme Gallo qui, après une présentation des joueurs en début de match, a pu expliquer certaines règles adaptées pour cette pratique spécifique du foot en fauteuil roulant électrique.

Ambiance et convivialité au rendez-vous pour ce bel événement Handisport.

Nos deux équipes ont ensuite participé à la dernière phase du championnat régional Auvergne-Rhône-Alpes à Firminy le mercredi 15 juin.

Notre équipe 1 termine première de régional 1 après avoir remporté le match final 3-0 contre Dijon. Belle performance pour leur première saison en compétition.

Tandis que notre équipe 2, se retrouvait pour la première fois confrontée à d'autres équipes (participation « amicale »), ils ont également brillé avec 2 victoires en 3 matchs joués.

Rendez-vous la saison prochaine.



🜽 AS Romagnat Plongée

Sortie Pentecôte 2022

Cette année, la traditionnelle sortie de Pentecôte nous a permis de se retrouver à l'Escala en Espagne toujours dans la bonne humeur et notre envie de redécouvrir les fonds marins. Lors de cette escapade de trois jours, les plongeurs ont apprécié de retrouver les espèces subaquatiques de la Costa Brava : poisson lune, mostelles, langoustes, murènes, etc. étaient au rendez-vous. Une des plongées a permis d'explorer l'épave «Le Reggio» quelque part au nord du port d'Estartit.



Plongée Sportive en Piscine (PSP)

Malgré la reprise incertaine pour cause de Covid-19, cette saison a été riche en résultats pour les pspeurs de la section plongée. Après avoir réussi leurs qualifications et remporté quelques podiums pendant les compétitions, départementale du Puy-de-Dôme, régionales de Dijon et de Tours, 5 pspeurs ont représenté notre ville au championnat de France à Tours les 18 et 19 juin 2022.

Félicitation à eux car ils sont revenus avec un très beau palmarès dans la catégorie Master 3 :

Brigitte Guerrero : 5 épreuves, 5 podiums (4 médailles d'or et 1 d'argent). Brigitte obtient en plus la 5e place du Top10 des meilleurs pspeurs, toutes catégories confondues

Jean Guerrero : 5 épreuves, 4 podiums (2 médailles d'or et 2 d'argent).

Annick Michaud: 3 épreuves, 2 podiums (2 médailles d'or).

Jean-Luc Michaud : 3 épreuves, 1 podium (1 médaille d'or).

Philippe Zaluzec, qui participait pour la première fois, a eu de très bons résultats.

De plus, lors de ce Championnat de France, la section plongée de l'ASR remporte aussi la 11e place au classement par points sur un total de 37 clubs et 5 meilleures performances françaises (meilleur score dans la catégorie depuis qu'elle existe):

✓ Brigitte Guerrero (master3_V6) Annick Michaud (master3_V5) meilleure performance Française 100m combiné Catégorie V5 avec un temps de 02'11»03.

✓ Brigitte et Jean Guerrero (master3_V6) meilleure performance française octopus mono-bouteille Catégorie V6 avec un temps de 00'37»04.

✔ Brigitte Guerrero (master3_V6) meilleure performance française 50m émersion Catégorie V6 avec un temps de 00'47»06.

✔ Brigitte Guerrero (master3_V6) meilleure performance française 200 m trial Catégorie V6 avec un temps de 03'24»96.

✓ Brigitte et Jean Guerrero avec Annick et Jean-Luc Michaud meilleure performance Française 4 x 50m relais Torpedo Catégorie V5 avec un temps de 02'46»07. Rentrée 2022

La section plongée reprendra ses activités à la prochaine rentrée scolaire. Comme toujours, si vous voulez découvrir cette activité, le club propose gratuitement, tout au long de l'année, des baptêmes de plongée en piscine. Les entraînements se font à la piscine Pierre-de-Coubertin à Clermont-Ferrand, les mardis et jeudis à partir de 20 h et les samedis après-midi à 16 h 30.

Les volants de Romagnat

Les volants de Romagnat recrutent!

La section Badminton de Romagnat, « les Volants de Romagnat » souhaiterait ouvrir une section découverte pour les jeunes.

Un créneau dédié va être créé le samedi matin de 10 h 30 à 12 h pour les jeunes souhaitant découvrir et pratiquer le badminton.

Deux autres créneaux sont ouverts pour toutes les autres personnes souhaitant nous rejoindre :

les mercredis de 20 h à 22 h et les samedis de 9 h à 12 h. « Les volants de Romagnat » est une association placée sous le signe de la convivialité et de la bienveillance, nous ne sommes pas engagés dans des championnats ni dans des tournois, cependant rien ne vous empêche, à titre individuel, de vous inscrire dans des tournois.

Contact: 06 62 58 85 85 - lesvolantsderomagnat@gmail.com



ASR Handball

Une rentrée dynamique

La saison 2021/2022 s'est terminée sur les chapeaux de roues pour les handballeuses et handballeurs de Romagnat : de nombreuses victoires pour les -9 et les -13, la

Bulletin municipal N°109 / Août 2022

première place du championnat pour les -15 et les -18, la 3° place en championnat pour les seniors masculins et pour finir en beauté la victoire de la Coupe de Puy-de-Dôme pour les -11, tout cela sous les yeux de spectateurs venus en nombre, toute l'année, remplir les tribunes de la Halle des Sports.

Tous se sont retrouvés, accompagnés de leurs familles, pour une randonnée suivie d'un pique-nique et d'un grand tournoi sur le plateau de Gergovie. Un grand moment de jeux, de partage et de rires!

Si toi aussi tu veux pratiquer un sport tonique et complet, tout en profitant d'une ambiance festive et familiale, viens nous rejoindre sur le terrain de Handball!

En plus, 2022 marquera le retour d'une équipe féminine à Romagnat...!

Horaires des entraînements pour la saison 2022/2023 :

- ✓ Moins de 9 (2014 et 2015) : le samedi de 9 h à 10 h 30
 ✓ Moins de 11 (2012 et 2013) : le mercredi de 16 h 30 à 18 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h
- ✓ Moins de 13 (2010 et 2011) : le lundi de 17 h 30 à 19 h et le mercredi de 13 h 30 à 15 h
- ✓ Moins de 15 (2008 et 2009) : le lundi de 18 h 30 à 20 h et le mercredi de 15 h à 16 h 30
- ✓ Moins de 18 (2006 et 2007) : le mardi de 18 h à 19 h 15 et le jeudi de 18 h à 19 h 15
- ✓ Seniors masculins : le lundi de 20 h à 22 h et le vendredi de 20 h 30 à 22 h
- ✓ Seniors féminins : le mardi et le vendredi de 19 h à 20 h 30
- ✓ Loisirs: le jeudi de 19 h 30 à 21 h
 ✓ Handfit: le mardi de 19 h à 20 h 30



Plus de renseignements par mail : 5163021@ffhandball.net ou au 06 71 66 14 14 Suivez-nous sur Facebook : Hand Romagnat



L'année se clôture sur le gala du club le 19 juin avec une première partie gymnique et une partie Gala sur le thème « les 4 éléments »

Une saison sportive qui se termine par une jolie sélection de Mathilde Guybert et Louane Rouel aux championnats de France à Chambéry

Samedi 3 septembre : forum des associations à partir de 10 h



Ce jour-là : retrouvez-nous au gymnase pour les cours d'essais 7 Avenue des Pérouses Romagnat

√ 14 h − 14 h 45 : accro-GR-danse (2015-16-17) nouveauté
√ 14 h − 14 h 45 : cour d'essai de gymnastique rythmique compétition et loisirs (primaires et collèges)

✓ 14 h 45 : démonstrations individuelles GR compétitions
 ✓ 15 h 30 – 16 h 15 : cour d'essai de Baby gym (maternelles)
 Reprise des cours le mardi 13 septembre.

N'hésitez pas à flâner sur notre page Facebook pour découvrir le club, nos plannings.

Contact:

Romagnat gym, 7 avenue des Pérouses Tél. 04 73 62 61 00 Romagnatgym@gmail.com



Tennis de table Romagnat

Fin d'année plutôt sympathique!

En cette fin de saison 2022, le club du TT ROMAGNAT peut être satisfait des résultats du championnat par équipes, ses 6 équipes se sont toutes maintenues, tous les niveaux seront représentés à la rentrée.



Nous avons eu de très bons résultats en coupe du Puyde-Dôme, une équipe s'est inclinée en quart de finale et l'autre s'est hissée sur la 3^e marche du podium.

Grands bravos aux jeunes du club de Romagnat pour leurs victoires tout au long de la saison, 2° au championnat jeunes, 5 médailles en championnat du Puy-de-Dôme, victoire au circuit poussin-benjamin, demi-finaliste en individuel en pré-national et pour terminer participation aux Intercomités Sud-Est dans les Alpes Maritimes. Une mention spéciale pour Quentin qui a brillamment réussi sa saison sportive en benjamin et ce n'est pas fini!

Pour clôturer cette fin de phase, les membres du club ont participé à un tournoi interne le vendredi 10 juin 2022 et ont organisé un repas le 1^{er} juillet 2022.

Rendez-vous à la rentrée, n'hésitez pas à nous rejoindre! Les entraînements ont toujours lieu à la salle Multisports de Romagnat où des séances d'essai seront possibles (avec certificat médical autorisant la pratique du tennis de table):

✓ lundi : de 18 h à 20 h 30✓ mardi : de 20 h 45 à 23 h

✓ mercredi : de 17 h à 18 h 30 (entraînement dirigé pour les jeunes)

La compétition se déroule les vendredis à partir de 20 h. Nous serons présents au forum des associations le samedi 3 septembre 2022 et nous pourrons répondre à vos questions.

Vous pouvez nous contacter par mail: ttromagnat@gmail.com ou prendre des renseignements auprès de Michèle: 06 76 66 84 54, Pascal 06 34 21 39 23 ou Lionel 06 83 51 79 39.

soit un longbow, un recurve, un classique avec ou sans viseur et/ou un poulie avec ou sans viseur.

Que vous soyez individuel ou en groupe, nous serions très heureux de vous faire découvrir notre passion au cours d'une séance d'initiation... Si le plaisir et la découverte sont au rendez-vous, les inscriptions sont possibles tout au long de la saison...

Nous serons présents sur le Forum des associations de Romagnat le samedi 3 septembre, n'hésitez pas à venir nous rencontrer...



Site internet:

https://archerromagnatclub.sportsregion.fr/ Page Facebook :https:/WWW.facebook.com : ArcherRomagnatClubOfficiel/

Adresse mail: archerromagnatclub@gmail.com



Notre saison 2021-2022 s'est terminée par notre présence aux fêtes des écoles ainsi que par un moment convivial au sein du club.

Pour la saison prochaine, différents créneaux seront disponibles pour pratiquer le tir à l'arc.

Pour les enfants des écoles de Romagnat, le cours lié au « Pédibus » aura lieu les lundi et jeudi de 17 h à 18 h.

Les cours enfants débutants et confirmés auront lieu les mardis et mercredis (horaires à définir).

Les cours adultes débutant sont maintenus les lundis et jeudis de 19 h à 20 h et les cours intermédiaire Adultes et Ados les mardis de 19 h à 20 h.

Pour les archers ayant leur matériel, accès à la Halle des sports le mardi de 20 h 30 à 22 h et le vendredi de 17 h à 19 h.

Pour les archers ayant leur matériel et plus d'un an d'ancienneté au club, possibilité d'accès libre au jardin d'arc en dehors des heures de cours et au terrain d'extérieur Quel que soit votre âge, votre condition physique et vos attentes, un arc vous attend au sein de notre club, que ce

Rencontrez les associations romagnatoises lors du forum

de 9 h à 12 h 30 au parc de Tocqueville.



Retrouvez toutes les coordonnées des associations romagnatoises sur le site www-ville-romagnat.fr

Prochain bulletin municipal

La date limite de remise des contributions est fixée au 4 novembre 2022, pour le bulletin N° 110 (parution en janvier 2023).

Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : service-com@ville-romagnat.fr

Participation citoyenne ou alibi?

La notion de participation, concertation, consultation semble recouvrir des définitions différentes, selon **qui** convoque au débat.

Pour nous, élus d'« Imaginons Romagnat » il s'agit d'une pratique démocratique qui consiste à donner la parole aux citoyens, en écoutant et prenant en compte leurs remarques, leurs propositions et en considérant avec respect ce qui émerge du débat.

La jauge de représentants romagnatois est à géométrie variable.

Sur devenir de l'ancien FLEP, un sujet central qui a pourtant mobilisé les Romagnatois par centaines pour dire leur attachement à ce site, 19 personnes avaient manifesté leur intérêt pour participer au groupe projet. Seuls 4 citoyens ont été tirés au sort pour représenter leur ville quand, sur d'autres projets à portée plus limitée on est capable d'accepter tous ceux qui se manifestent (12 par exemple pour la ZAC de la Condamine).

Quel crédit faut-il donc accorder à une telle participation citoyenne si elle varie au gré du vent ?

Procrastination(*) et électoralisme(*)?

Pendant 8 ans (premier mandat et début de l'actuel) le groupe majoritaire n'a pas souhaité augmenter de manière progressive les impôts pour en lisser l'impact. Voilà le résultat ! Un coup de massue au plus mauvais moment, en 2022, au moment où les Romagnatois croulent déjà sous des augmentations massives de toutes parts.

- (*) Procrastination: « Tendance à ajourner, à remettre systématiquement au lendemain »
- (*) Electoralisme : « Attitude d'un homme politique ou d'un parti déterminant ses positions et son programme en fonction du bénéfice électoral escompté »

(Définitions relevées dans le dictionnaire des élèves en fin de CM2)

Pour aider les Romagnatois nous avons préparé le tableau ci-dessous. Il leur permettra d'évaluer l'impact de cet assaut et de préparer leur budget de rentrée.



Les taux d'imposition locaux 2022 expliqués aux Romagnatois

Taxe Foncière sur les propriétés bâties en 8 exemples

Taxe Foncière 2021 : 750 €		Augmentations	Taxe Foncière 2021 : 1 750 €		Augmentations
Part communale	+ 9,35%	72 €	Part communale	+ 9,35%	174 €
Part intercommunale	+19,49%	8€	Part intercommunale	+19,49%	19 €
Taxe ordures ménagères	+1,91%	32 €	Taxe ordures ménagères	+1,91%	78 €
Taxe Foncière 2022	862 €	+112€	Taxe Foncière 2022	2 022 €	+ 272
Taxe Foncière 2021 : 1 000 €		Augmentations	Taxe Foncière 2021 : 2 000 €		Augmentations
Part communale	+ 9,35%	97 €	Part communale	+ 9,35%	200 €
Part intercommunale	+19,49%	11 €	Part intercommunale	+19,49%	22 €
Taxe ordures ménagères	+1,91%	44 €	Taxe ordures ménagères	+1.91%	89 €
Taxe Foncière 2022	1 152 €	+ 152	Taxe Foncière 2022	2 311 €	+ 311
Taxe Foncière 2021 : 1 250 €		Augmentations	Taxe Foncière 2021 : 2 250 €		Augmentations
Part communale	+ 9,35%	123 €	Part communale	+ 9,35%	225 €
Part intercommunale	+19,49%	14 €	Part intercommunale	+19,49%	25 €
Taxe ordures ménagères	+1,91%	55 €	Taxe ordures ménagères	+1,91%	101 €
Taxe Foncière 2022	1 442 €	+ 192	Taxe Foncière 2022	2 601 €	+ 351
Taxe Foncière 2021 : 1 500 €		Augmentations	Taxe Foncière 2021 : 2 500 €		Augmentations
Part communale	+ 9,35%	149 €	Part communale	+ 9,35%	251 €
Part intercommunale	+19,49%	16 €	Part intercommunale	+19,49%	28 €
Taxe ordures ménagères	+1,91%	66 €	Taxe ordures ménagères	+1,91%	112 €
Taxe Foncière 2022	1 731 €	+ 231	Taxe Foncière 2022	2 891 €	+ 391

L'usage permanent de petites phrases ou expressions jette aussi le doute et peut inquiéter.

Par exemple, l'emploi régulier de verbes renvoyant au futur « on va réfléchir », « vous recevrez une réponse », « on inscrira à l'ordre du jour... » interroge sur la capacité réelle à prévoir et anticiper le plus possible .

Maryse ROY, Paul SUTEAU et Valérie DUMAS - Elus Imaginons Romagnat

Chères Romagnatoises, Chers Romagnatois,

Comme nous l'avions déjà souligné dans le bulletin du mois de mai 2022, aujourd'hui plus qu'hier, nos deux axes principaux de travail sont la maîtrise des dépenses et l'attractivité de notre commune.



Une équipe engagée, des actions durables

Les résultats sont là, et dans tous les domaines, l'attractivité de notre commune est visible :

AGIR ENSEMBLE POUR L'ENVIRONNEMENT

- ✓ Economie d'énergie : l'installation de panneaux photovoltaïques, l'isolation de bâtiments communaux, la végétalisation des cours de l'école Jacques Prévert et de l'ALSH, permettront de réduire notre empreinte carbone.
- ✓ Nature : la plantation d'arbres et de haies nourricières, la tonte raisonnée, l'éco-pâturage, l'entretien du parc de Tocqueville rendent notre commune encore plus verte.
- ✓ Les aides pour l'acquisition de récupérateurs d'eau, de composteurs, de vélos électriques ou à électrifier sont disponibles pour tous les citoyens.
- ✓ Opération « anti-gaspi » cantine : une expérimentation débute à la rentrée à l'école Louise Michel.

AGIR ENSEMBLE POUR LA QUALITE DE LA VIE

- ✓ La convention avec l'UNICEF sera signée courant septembre.
- ✓ Les activités du Centre social sont en augmentation et se diversifient.
- √ 8ème année de fonctionnement pour la Mutuelle de Village.
- √ 4^{ème} édition des Job'Ados : 30 jeunes ont participé au travail dans les services.
- ✓ Accessibilité des bâtiments communaux : les aménagements se poursuivent.
- ✓ Mobilité douce : prudence et réduction de la vitesse « Ville 30 km/h » et installation de stationnements pour vélos et pour véhicules électriques.
- ✓ Le budget des subventions allouées aux associations est en augmentation.
- ✓ Culture : en plus de la saison culturelle éclectique et appréciée, les animations de l'été perdurent (mercredis au parc, fête nationale, un été au ciné, le pique-nique blues...) et rencontrent un franc succès.

AGIR ENSEMBLE POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

- ✓ Budget participatif : après « Plus Belle ma Ville » et « Plus Jeune ma Ville », la 3ème édition « Plus Créative ma Ville » débutera le 1er Octobre.
- ✓ La table d'orientation du Puy Giroux et les barrières de protection, les installations sportives sont en place. Le parc aventure, les jardins de Romagnat, le parcours d'orientation, le mobilier du parc, sont programmés.
- ✓ Groupes de travail : des groupes de citoyens (élus et habitants) participent activement aux réunions de travail sur des projets romagnatois (devenir du site de l'ancien FLEP et le printemps des Mobilités).

AGIR ENSEMBLE POUR ROMAGNAT

- ✓ Les travaux d'amélioration des bâtiments réduisent les consommations d'énergie.
- ✓ La mutualisation et les groupements d'achats permettent de maîtriser les dépenses.
- ✓ Le service public : le télétravail, expérimenté en 2019 et pendant la crise sanitaire, est aujourd'hui organisé, encadré et validé en accord avec les nécessités des services.
- ✓ Le nouveau support de communication : Facebook Ville de Romagnat, vous pouvez vous abonner pour suivre toute l'actualité en temps réel.
- ✓ L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) avec la Métropole a pour objet de renforcer l'activité commerciale, de favoriser la réhabilitation de l'habitat, de mieux maîtriser le foncier, de faciliter les projets d'innovation.

Romagnat gagne une attractivité renforcée avec une augmentation raisonnée du nombre d'habitants, son dynamisme est concrétisé aussi par l'ouverture à la rentrée de 2 classes supplémentaires.

« Ensemble faisons de Romagnat, une ville durable qui innove et va de l'avant »

Les élus de la majorité municipale



AGENDA

Septembre 2022 à janvier 2023

SEPTEMBRE

3 septembre

matin : Forum des associations romagnatoises - parc de Tocqueville

✓ après-midi et soirée : Piquenique Blues - parc de Tocqueville 5 septembre

✓ Collecte de sang - salle Raynoird 10 septembre

✓ Vide grenier - Fête de la Rue -Parvis et salle Raynoird

10 et 11 septembre

✓ Fête du village d'Opme - Foyer Rural de Opme

12 au 18 septembre

✓ Exposition « au fil des modes en Auvergne entre 1830 et 1930 - la Pastourelle d'Auvergne - Galerie du Parc

24 et 25 septembre

✓ Virade de L'Espoir

25 septembre au 9 octobre

 Exposition de l'ARAL et de l'Atelier Céramique du Flep -Galerie du Parc

OCTOBRE

1er octobre

✓ Ouverture de la saison culturelle salle Raynoird

2 octobre

✓ Spectacle « Créa Danse » -Conseil des Jeunes - salle Raynoird

8 octobre

✓ Repas des Aînés - CCAS - salle Raynoird

14 au 29 octobre

Exposition photographies
 femme femme femme » de Michel

Veyssere - Galerie du Parc

14 octobre

✓ Family Games - service municipal Education Jeunesse salle Raynoird

15 octobre

✓ Soirée sénégalaise - Collectif AK Jamm - Maison pour tous - Opme

16 octobre

✓ Aligot Géant - la Pastourelle d'Auvergne - salle Raynoird

22 octobre

✓ Spectacle saison culturelle - salle Raynoird

29 octobre

✓ Spectacle sortie de résidence Hervé Jacobi - salle Raynoird

NOVEMBRE

9 novembre

✓ Spectacle sortie de résidence Compagnie Show Devant - salle Ravnoird

11 novembre

✓ Armistice 1918 - dépôts de gerbe et vin d'honneur

12 novembre

✓ Spectacle saison culturelle - salle Raynoird

14 novembre

✓ Collecte de sang - salle Raynoird

15 au 27 novembre

✓ Exposition « l'Automne de l'ARAL » - Galerie du Parc

20 novembre

✓ Salon Cantonal du Livre - salle l'Affiche - Pérignat-lès-Sarliève

19 et 20 novembre

✓ Bourse aux jouets - RécréActions
- salle Raynoird

20 novembre

✓ Sortie culturelle à l'Opéra de Vichy

25 et 26 novembre

✓ Sainte Cécile - Eveil Romagnatois - salle Raynoird

28 novembre au 4 décembre

✓ Exposition section « peinture sur soie » du FLEP - Galerie du parc

DECEMBRE

3 décembre

✓ Spectacle saison culturelle - salle Raynoird

5 au 17 décembre

 Exposition collective d'artistes -Galerie du Parc

8 décembre

✓ Spectacle de l'ATR - salle Raynoird

11 décembre

✓ Spectacle saison culturelle - salle Raynoird

17 décembre

Marché de Noël - parvis et salle Raynoird

JANVIER 2023

7 et 8 janvier

✓ Salon des Orchidées - salle Raynoird

12 janvier

✓ Vœux de la Municipalité aux partenaires - salle Raynoird

13 au 20 janvier

 ✓ Exposition « section céramique du FLEP » - Galerie du Parc

22 ianvier

✓ Galette dansante du CCAS salle Raynoird

28 ianvier

✓ Spectacle saison culturelle - salle Raynoird

29 janvier

✓ La Romagnatoise - ASR Athlétisme

Ce calendrier est donné à titre indicatif. Il est susceptible d'être modifié en fonction des règles sanitaires.